



les rythmes des seuils /

récits des temporalités aux abords du bassin Louise

par Véronique Barras-Fugère

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M.Arch.
École d'architecture de l'Université Laval
Printemps 2016

résumé

Cet essai (projet) s'intéresse aux temporalités, aux rythmes, aux mouvements et à leur relation à l'espace. Il s'interroge sur l'habitabilité des temps et la manière dont ils peuvent interagir avec l'environnement bâti : comment les rythmes urbains, qu'ils soient associés au temps, au mouvement, à l'alternance du jour et de la nuit ou à la succession des saisons peuvent-ils se traduire en architecture ?

Les concepts théoriques suggèrent des pistes d'aménagement et présentent des approches qui interprètent et qualifient le rythme. Ces guides conceptuels croisés à l'hypothèse du seuil malléable comme lieu d'exploration présentent une démarche originale pour nourrir la question des temporalités. Le projet réussit ainsi à démontrer la pertinence et l'intérêt des rythmes dans la production du lien social et dans l'articulation d'un milieu de vie qualifié par le temps.

Plus précisément au bassin Louise du Vieux-Port de Québec, le projet vise la création d'espaces publics animés par un projet de halles habitées. Explorés dans leurs dimensions urbaines et architecturales, les seuils malléables explorent les temps de manière à stimuler les relations entre individus aux rythmes variés.

encadrement

Myriam Blais

Professeure titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval, Ph.D.Arch.

membres du Jury

Myriam Blais

Professeure titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval, Ph.D.Arch.

Olivier Vallerand

Architecte et chargé de cours à l'École d'architecture de l'Université Laval, Ph.D.Arch.

Sonia Gagné

Architecte associée, Provencher Roy

Pierre Guimond

Architecte associé, ABCP Architecture

Alexis Ligoune

Professeur retraité et ancien directeur l'École d'architecture de l'Université Laval

remerciements

Je tiens à remercier très sincèrement Myriam Blais, pour la confiance grandissante qu'elle m'a offerte depuis le tout début de la grande aventure de l'essai (projet), mais également au sein de son atelier de première année auquel j'ai collaboré. Je tiens à souligner ton investissement, ton intérêt soutenu et le partage de tes connaissances qui m'ont grandement aidée à cheminer et enrichir ce projet. Un grand merci également à Pierre-Alexandre et Pascale pour votre étroite contribution au groupe de travail, votre amitié et vos précieux conseils. Cette merveilleuse ambiance de travail a été des plus motivantes et j'en garde déjà un excellent souvenir.

J'aimerais également remercier Geneviève Vachon, qui a su éveiller en moi la flamme du design urbain. Merci pour ton engagement, ta générosité et pour ta précieuse contribution à l'école d'architecture. Mon passage dans l'atelier de design urbain a été un moment charnière de mon parcours universitaire et je te suis très reconnaissante d'avoir cru en mes idées et de les avoir encouragées avec autant d'enthousiasme.

Je ne saurais exprimer toute la reconnaissance que j'ai envers les amis extraordinaires qui ont croisé mon chemin. Le groupe de la pause a su ponctuer ces cinq années d'architecture de moments de folies, de rires, d'expériences, de partage et d'idées. Lau, Sandri, Cathou, Juju, Mimi, Pierre, Pascale et Rosie ; merci d'être si présents dans ma vie. Un merci tout spécial à Laurence : colocataire et amie dévouée, pour ta présence au quotidien, ton impressionnante implication et tout l'intérêt que tu as porté à ce projet. Merci également à Sandrine qui a su égayer mes journées de travail par sa joie de vivre, son soutien et sa curiosité.

Enfin, un énorme merci à ma famille qui m'a encouragée et qui a cru en moi pendant toutes les années où projets, ambitions et persévérance m'ont animée.

Véronique Barras-Fugère

table des matières

Résumé	i
Membres du jury	ii
Remerciements	iii
Liste des illustrations	v
Introduction	1
Chapitre 1 l'esthétique du rythme : une valeur qualitative du temps	3
1.1 rythmanalyse : les qualités du rythme par la stimulation des sens	4
1.2 les couches rythmiques de l'environnement	5
1.2.1 la mise en scène cyclique de la nature	5
1.2.2 la musique de la ville et de l'architecture	6
1.3 le rythme comme générateur de lien social	7
Chapitre 2 habiter le temps : le caractère flexible des espaces	9
2.1 chronotopie et architecture : interpréter les temps de la ville	10
2.2 imprévisibilité, variété et partage des lieux dans le temps et dans l'espace	10
2.3 aménager la verticalité : signaler le rendez-vous	12
2.4 aménager l'horizontalité : accueillir les possibles	13
Chapitre 3 la poésie du mouvement : perceptions et mises en scène	16
3.1 mouvement et architecture	17
3.2 mouvement et harmonie	20
3.3 célébrer le mouvement	21
3.3.1 couleur temporelle du lieu	21
3.3.2 récits urbains des passages diurnes, nocturnes, saisonniers et climatiques	21
3.3.3 réenchantement du temps quotidien	23
Chapitre 4 les rythmes des seuils : récits des temporalités aux abords du bassin Louise	24
4.1 les seuils : lieux d'opportunités	25
4.1.1 définition du seuil	25
4.1.2 la capacité expansive des seuils	25
4.1.3 seuils malléables : une exploration du rythme, du temps et du mouvement	26
4.2 le bassin Louise de Québec : analyses urbaines	26
4.2.1 rythmes et animation	27
4.2.2 seuils et transitions	29
4.3 les halles habitées du bassin Louise	33
4.3.1 le projet d'architecture et les espaces publics	33
4.3.2 les seuils du projet	35
conclusion	44
bibliographie	46

A.1	planches du projet telles que présentées à la critique finale	48
A.2	carte conceptuelle	51
A.3	photographies du contexte	52

liste des illustrations

Illustration 1	bouillonnement de la vie communautaire urbaine / croquis personnel	1
Illustration 2	le système cyclique de la nature / (Annegret Motzek, 2010)	6
Illustration 3	les couches rythmiques de la ville / croquis personnel	6
Illustration 4	précédent <i>Beijing Market Housing</i> : un tissu urbain flexible / (Norine Chu, 2014)	11
Illustration 5	du quotidien à l'évènement : mise en scène des frontières verticales / (Pradel, 2010)	12
Illustration 6	interactions à l'échelle du regard / (Gehl, 2012)	13
Illustration 7	la linéarisation de l'espace / (Pradel, 2010)	14
Illustration 8	position des éléments de séparation dans l'espace / (Schumacher, Schaeffer, Vogt, 2010)	17
Illustration 9	précédent <i>Mobile extension</i> / (Kalhöfer-Korschildgen, Wilfried Dechau, 2007)	18
Illustration 10	précédent <i>Lakeside Stage</i> / (Werkraum Wien, Christian Wachter, 2004)	19
Illustration 11	précédent <i>Sharifi-Ha house</i> / (Nextoffice Architects, 2013)	19
Illustration 12	précédent <i>Sliding House</i> / (dRMM Architects, 2009)	19
Illustration 13	précédent <i>Hut on sleds</i> / (Crosson Architects, 2011)	22
Illustration 14	pulsations du seuil malléable / croquis personnel	26
Illustration 15	le bassin Louise de Québec : un lieu de plaisance et de contemplation / source : Québec région	27
Illustration 16	alternance des activités aux abords du bassin Louise	28
Illustration 17	scène hivernale : le Village Nordik sur le bassin Louise / photographie personnelle	28
Illustration 18	seuils de plaisance	30
Illustration 19	seuils de transition et limites	31
Illustration 20	synthèse des seuils et connexions à bonifier	32
Illustration 21	une implantation par la dilatation des seuils	32
Illustration 22	axonométrie des usages	33
Illustration 23	espaces publics hiérarchisés et thématés	34
Illustration 24	pôles d'activités	35
Illustration 25	échelle des seuils malléables / croquis personnels	36
Illustration 26	plan du rez-de-chaussée : seuils et transitions	37
Illustration 27	récit des halles animées : seuils horizontaux et verticaux	38
Illustration 28	récit d'un après-midi ensoleillé : partage des lieux entre travailleurs, visiteurs et résidents	39
Illustration 29	plan du R+1 : seuils entre les usages	40
Illustration 30	récits du quotidien : entre intimité et sociabilité	41
Illustration 31	seuils malléables à l'échelle du logement	41
Illustration 32	récits de la transformation des seuils au fil du temps	42
Illustration 33	récit d'un matin brumeux de printemps : l'éveil du bâtiment	43
Illustration 34	récit de la promenade en hiver : les jardins de neige	43

* toutes les illustrations dont les sources n'apparaissent pas sont réalisées par l'auteure

introduction

Cet essai (projet) s'intéresse aux rythmes, aux mouvements et aux temps d'un secteur maritime urbain : le bassin Louise au Vieux-Port de Québec. Il se penche sur leur rapport à l'espace et à l'architecture ainsi que sur la manière dont ils s'entremêlent, se chevauchent et contribuent à la dynamique urbaine. Le projet vise la création d'espaces publics animés par un projet de halles habitées, et où les seuils nourrissent la question des temporalités.

La ville est un univers éphémère et fugitif qui évolue dans le temps et dans l'espace, elle sonne entre autres « d'une autre musique que celle jusqu'ici entendue. Sa rythmique devient multiple, ses pulsations relevant désormais de la complexification et superposition des partitions qui la composent » Martinet (cité dans Gwiazdzinski, 2002 : 153). En effet, l'effacement des frontières entre les temps de travail et de loisirs, l'accélération des rythmes urbains et l'individualisation des modes de vie soulève la question de la nécessité de (re)trouver le temps nécessaire au lien social (Gwiazdzinski, 2002 : 153). Le projet explore ainsi l'idée d'aménager le temps afin d'influencer l'occupation de l'espace. Il interroge la capacité des lieux à se laisser modeler ou influencer de manière à accueillir les possibles : des usages spontanés ou saisonniers dans leur constance et leur imprévisibilité. Ainsi la mission du projet tend vers la création d'un bouillonnement de la vie communautaire urbaine stimulé par les temporalités et les relations entre individus aux rythmes variés.

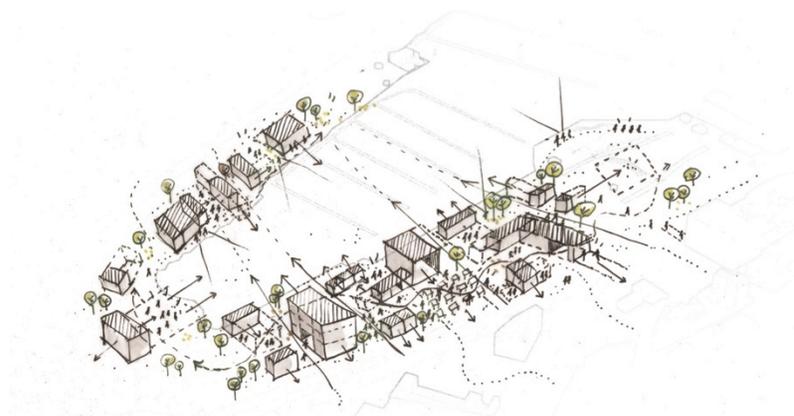


illustration 1. bouillonnement de la vie communautaire urbaine / croquis personnel

C'est face à la pluralité et à la désynchronisation des rythmes que l'essai (projet) s'intéresse aux temporalités et à leur relation à l'espace: comment les rythmes urbains, qu'ils soient associés au temps, au mouvement, à l'alternance du jour et

de la nuit ou à la succession des saisons peuvent-ils se traduire en architecture ? En effet, la question du temps associée à celle de la spatialité devient une variable clé d'aménagement puisqu'elle requiert la prise en compte de la mutabilité des espaces ainsi que la flexibilité et la polyvalence des lieux et des fonctions. Tel que le mentionne Pradel (2010), les espaces de vie devraient pouvoir s'adapter aux besoins pluriels des gens aux rythmes de plus en plus individualisés. Dans cette optique, le seuil caractérisé par ses capacités expansives et malléables se présente comme lieu d'opportunité pour explorer la question du rythme, du mouvement et du temps en se laissant modeler par les paysages changeants et l'activité urbaine qui se déploie.

Les trois premiers chapitres de cet essai (projet) expliciteront le cadre conceptuel entourant les temporalités, soit l'esthétique du rythme, habiter le temps et la poésie du mouvement, alors que le quatrième chapitre se penchera sur l'hypothèse du seuil malléable par la présentation du projet d'architecture.

Les chapitres 1,2 et 3 présentent les approches théoriques formant le cadre conceptuel sous-tendant le projet. La première partie s'intéresse à percevoir le rythme dans ses valeurs esthétiques et qualitatives par la stimulation des sens, tel qu'appuyé par Henri Lefebvre et ses éléments de la rythmanalyse. Ensuite, le caractère flexible des espaces est abordé avec des pistes pour habiter le temps. La chronotopie décrite par Paquot, la capacité d'accueillir l'imprévisibilité et la variété ainsi que la rotation d'activités dans un même lieu en sont des exemples. Finalement, la poésie du mouvement traite des perceptions et des mises en scène de l'espace dans l'idée de célébrer le passage du temps.

Enfin, le dernier chapitre s'intéresse au contexte du secteur d'intervention du bassin Louise, plus précisément à ses rythmes et son animation ainsi qu'à ses seuils et transitions. Le projet d'architecture se penche sur les seuils définis comme lieux « où le monde se renverse » (Von Meiss, 1993 : 160). Ils possèdent un rôle sémantique dont le caractère et les valeurs sont signalés par des éléments architecturaux. La longueur des seuils s'exprime par une succession de sas, de ruptures ou de coupures. Le seuil malléable -pouvant s'étirer, se contracter ou se dissoudre- propose donc de faire varier sa longueur et ainsi modifier sa signification. Il sera exploré à l'échelle urbaine et architecturale dans ses dimensions publiques et privées.

Ainsi, une offre alimentaire bonifiée et des habitations variées tracent les contours d'un milieu de vie malléable dans son programme et son architecture qui s'harmonise aux temporalités

Chapitre 1 °

l'esthétique du rythme : une valeur qualitative du temps

« Le rythme n'est pas une mesure ; c'est une vision spatio-temporelle du monde. »

- Octavio Paz

Ce chapitre introduit le cadre conceptuel de l'essai (projet) avec l'esthétique du rythme. Il exprime d'abord les différentes couches rythmiques qui composent l'environnement, la ville et l'architecture dans leurs qualités, leur constance et leur imprévisibilité. La production de lien social par l'harmonisation de toutes ces notes ainsi que la stimulation des sens renvoient le rythme à des valeurs qualitatives bonifiant l'expérience vécue des espaces.

1.1 rythmanalyse : les qualités du rythme par la stimulation des sens

« Le rythme réunit des aspects et éléments quantitatifs, qui marquent le temps et en distinguent les instants – et des éléments ou aspects qualitatifs, qui relie, qui fondent les ensembles et qui en résultent. »
- (Lefebvre, 1992 :17)

Le rythme existe par l'interaction d'un lieu, d'un temps ou d'une dépense d'énergie, mais est souvent perçu dans ses dimensions quantifiables, linéaires et répétitives (Lefebvre, 1992). La rythmanalyse s'intéresse à la perception poétique de la ville associée à « une expérience esthétique et un acte créateur » (Lefebvre, 1992 : 98). Le corps et sa sensibilité s'inscrivent au centre de cette démarche qui vise à faire de la ville « un tableau qui s'écoute » (Lefebvre, 1992 : 52). Il s'agit de percevoir les rythmes en étroite relation avec son propre corps par la stimulation des sens. « Pour saisir un rythme, il faut avoir été saisi par lui » (Lefebvre, 1992 : 42). L'exploration de la multiplicité et de l'organicité des accords anticipe l'imprévisibilité, presque toujours introduite dans la répétition. Ce regard plus près des sens rend visible le temps dans ses qualités rythmiques et requiert d'être « plus sensible aux temps qu'aux espaces, aux ambiances qu'aux images, à l'atmosphère qu'aux spectacles particuliers [...] » (Lefebvre, 1992 : 98). Il s'agit également de saisir la diversité des rythmes, dans leur rapidité, lenteur, continuité, interruption ou interférence. Cet exercice aspire à la compréhension des temporalités au-delà des activités qui s'y déroulent. Lefebvre (1992) ajoute que lorsqu'ils sont vécus, les rythmes ne s'analysent pas. Il faudrait alors se retirer en tant qu'observateur pour bénéficier de ses qualités.

Les odeurs laissent aussi des traces qui donnent des indications précises sur le moment de la journée, la saison, le temps qu'il fait ou le lieu, servant ainsi de repère temporel (Gwiazdzinski, 2002). Lefebvre (1992) renchérit et fait la distinction entre les odeurs du matin et du soir, celles liées à la pluie ou au beau temps. Les promenades olfactives, les expériences tactiles et gustatives structurent et marquent un lieu. Elles ont le potentiel d'être à l'origine d'un lien affectif avec l'endroit particulier et d'influencer les logiques d'habiter. « Goûter, au sens propre, un lieu, c'est une façon de le faire sien, de se

l'approprier» (Gérardot, 2007). Les cinq sens participent tous, selon différents degrés, au façonnement d'une expérience, d'une émotion. Ainsi, le rythme influence les pratiques de l'espace et l'analyse par les cinq sens dévoile la poésie des temporalités aussi variées qu'elles soient.

En bref, il est possible de se retirer et d'éprouver la sensibilité de la musique de la ville et de l'architecture sous toutes ses notes par la prise de conscience de ses propres rythmes, ou à l'inverse, de vivre tous ces mouvements en faisant partie de ce fourmillement musical. Ces deux options offrent le milieu architectural dans ses dimensions esthétiques et qualitatives, en profitant de la diversité des temporalités pour célébrer l'expérience sensorielle.

1.2 les couches rythmiques de l'environnement

1.2.1 la mise en scène cyclique de la nature

« Winter has passed and light gently spills through the still-sparse canopy, setting in motion an impressive process : the ground, still dark from the leaves covering the woodland floor, absorbs the warmth of the sun, initiating metabolic processes that mark the beginning of a an impressive natural spectacle. »
- Bernard, (cité dans Schaeffer, 2010 :18)

La dynamique des rythmes naturels qui composent l'environnement attise l'âme sensible de l'observateur qui est alors immergé d'images, de sons, d'odeurs et de variations tactiles. Les tableaux naturels des paysages s'exposent et se transforment au fil des jours, des nuits et des saisons selon des intervalles réguliers (illustration 2). Selon Bernard (cité dans Schaeffer, 2010), la récurrence de ce système cyclique offre à l'homme un sentiment de réconfort, d'apaisement et de calme. Ce changement prévisible et rassurant va de pair avec l'impossibilité de tout contrôler face à la dynamique imprévisible de la nature. Cette expérience incertaine, qui n'en est pas moins stimulante, présente des qualités inspirantes pour l'architecture des bâtiments, soit la sensibilité et l'ouverture face au changement. Il s'agit d'une approche capable d'absorber le caractère évolutif des paysages pour accueillir les effets désirables de la nature.



illustration 2. le système cyclique de la nature / (Annegret Motzek, 2010)

1.2.2 la musique de la ville et de l'architecture

« [...] au temps linéaire indiqué par la montre, s'entremêlent les temporalités inégales, et non nécessairement synchronisées, du quotidien de chacun en phase avec les divers temps sociaux. »

– (Paquot, 2008 : 56)

La ville carbure aux rythmes, qu'ils soient quotidiens, hebdomadaires, mensuels, saisonniers ou spontanés (illustration 3). Alors que l'environnement urbain a longtemps attiré le jour, puis expulsé la nuit, la société industrielle lui a imposé un tempo nouveau qui « pèse plus fortement sur le rythme quotidien des individus que le faisait l'alternance du jour et de la nuit ou le rythme des saisons [...] » (Gwiadzinski, 2002 : 21). Le développement du temps en continu, 24h sur 24, 7 jours sur 7, jumelé à la culture de l'instantanéité propose une nouvelle utilisation du temps, plus près de chaque minute, qui transforme la manière de vivre ensemble. Au tempo de la ville se superposent les multiples temporalités que le citoyen vit au quotidien : celui de l'administration et des services publics avec ses heures d'ouverture ; celle de son entreprise avec ses horaires ; [...] celle de sa propre existence, avec ses attentes, ses espérances, ses déceptions [...] » (Paquot, 2008 : 44). L'architecture se manifeste également à son propre rythme qui s'inscrit dans la ville en mouvement. « Un logement aussi se repose, s'endort, se réveille » Menichini (cité dans Paquot, 2008 : 66). L'architecture aurait ainsi avantage à être conçue « en écoutant ses battements, en utilisant ses vibrations, ses tensions, comme autant de matériaux immatériels, néanmoins constructifs » Menichini (cité dans Paquot, 2008 : 66).

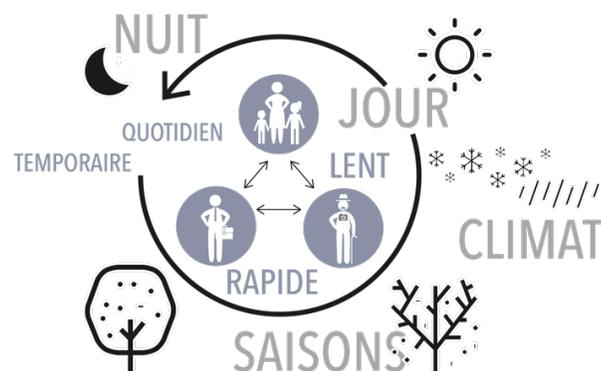


illustration 3. Les couches rythmiques de la ville / croquis personnel

1.3 le rythme comme générateur de lien social

« [...] L'urbanisme doit être capable de jouer avec les événements et avec « l'être-ensemble » pour donner du sens aux lieux.

– Ascher (cité dans Pradel, 2010 : 195)

L'harmonisation des multiples notes qui composent la musique de l'environnement bâti contribuerait à retrouver le temps nécessaire au lien social face aux modes de vie de plus en plus désynchronisés les uns par rapport aux autres. Aménager pour accueillir les possibilités offre l'opportunité à l'espace de devenir réceptacle du temps. De plus, selon Pradel (2010), la spatialisation du temps et du rythme a le potentiel de déployer et de stimuler la vie sociale urbaine. Il s'appuie sur l'idée qu'une offre variée en rythmes, proposée par des événements temporaires ou spontanés, oriente l'organisation du vivre-ensemble. Les représentations du temps ; la nuit, l'été, l'hiver, le printemps, les vacances deviennent tous des prétextes à signaler le rendez-vous et à apprécier le passage du temps. La synchronisation spatiale et temporelle aurait ainsi le pouvoir de produire un rythme collectif et de marquer le temps et l'espace en milieu urbain.

Pour qu'un lien social advienne, le lieu et le moment doivent être signalés et ouvrir « une parenthèse temporelle » qui marque un début et une fin, découpe un périmètre, et crée un effet de rupture dans la perception et l'organisation quotidienne de la ville et de la vie sociale (Pradel, 2010). La multiplicité et l'alternance d'activités dans un même lieu sont possibles par la capacité de l'architecture et de l'espace public à supporter le rassemblement. Des endroits animés aux rythmes multiples où les gens peuvent s'arrêter, regarder, s'asseoir et participer à l'activité sont alors susceptibles de favoriser l'interaction sociale. Par leurs multiples facettes, la multiplication d'événements temporaires a le pouvoir de satisfaire un public le plus large possible et agir comme repères spatio-temporels dans la ville en mouvement. La réorganisation diurne, nocturne ou saisonnière d'un lieu signale effectivement les possibilités du rassemblement en redéfinissant les fonctions urbaines.

Cette approche qualitative des rythmes illustre des pistes pour le projet. Le secteur du bassin Louise se caractérise par de nombreux espaces ouverts peu définis et où la contemplation est la principale activité. De plus, le marché alimentaire actuel, les aménagements proposés ainsi que les activités ponctuelles qui s'y installent ne tirent pas assez avantage de la clientèle diversifiée aux rythmes variés qui fréquente le site. Ce lieu a le potentiel de miser sur le partage d'espaces collectifs flexibles et appropriables et de faire cohabiter résidents, travailleurs et visiteurs dans une dynamique urbaine

favorable aux échanges et soutenue par des activités tout au long de l'année. Le site pourrait ainsi profiter de l'entrelacement de tous ces rythmes pour les explorer dans leurs dimensions qualitatives par la stimulation des sens. En plus des vues magnifiques sur le paysage fluvial, une offre alimentaire bonifiée permettrait de mettre en scène textures, sons, odeurs et saveurs propres à chacune des saisons.

Chapitre 2 °

Habiter le temps : le caractère flexible des espaces

« Si penser avec le rythme amène à penser avec le temps, penser avec le rythme amène également à repenser la spatialité. »

– Gérardot, 2007

Le chapitre suivant propose des pistes pour habiter le temps en se penchant sur la flexibilité des espaces. Il explore la manière dont les lieux peuvent se modifier et varier leurs fonctions. Le chapitre se termine par l'articulation de seuils verticaux et horizontaux pour définir les bordures de l'espace, accueillir l'évènement et signaler le rendez-vous. Ces pistes d'aménagement serviront de principes de base sur lesquels s'appuiera le projet d'architecture.

2.1 chronotopie et architecture

« La chronotopie, cet art de l'interprétation des temps de la ville, est un outil utile pour comprendre et agir sur la ville [...] pour construire des lieux où habiter des temps souhaités. »

– (Guez, 2005)

La chronotopie, selon Paquot (2010) est une approche indispensable à tout projet urbain. En effet, les variations du temps devraient faire partie de la connaissance du site et du paysage avec lequel le projet doit s'inscrire et composer. La lecture chronotopique d'un lieu vise à comprendre la ville du passé et celle du présent avec les temporalités qui la composent. Le travail urbain et architectural s'intéresse aussi à modeler les temporalités individuelles et collectives dans lequel le projet prend forme et évolue (Guez, 2005).

2.2 Imprévisibilité, variété et partage des lieux dans le temps et dans l'espace

« Chaque espace à chaque heure du jour et de la nuit exprime ses particularités, qui varient d'une saison à l'autre [...]. La ville n'est jamais statique»

– Menichini (cité dans Paquot, 2008 :65).

La ville, entremêlée de toutes ces temporalités, doit absorber l'imprévisibilité et répondre aux attentes et sollicitations variées (Paquot, 2008). Ce philosophe de l'urbain ajoute que la diversité rythmique de chacun est une dynamique culturellement riche à fortifier ayant le potentiel de s'orchestrer mieux dans ses dimensions spatiales et temporelles. Les populations qui fréquentent la ville ne se ressemblent pas et n'usent pas non plus de la même façon de leur temps, selon qu'ils soient résidents, travailleurs ou touristes. « [...] l'individu devient de plus en plus mobile. Il est poly-topique : il a plusieurs lieux. Il est poly-actif : il a un portefeuille d'activités plus qu'un seul métier. [...] Il est de plus en plus imprévisible [...] » (Gwiazdzinski, 2011 : 9). Une meilleure connaissance des caractéristiques temporelles contribuerait

ainsi à une meilleure habitabilité par chacun.

L'illustration 4 présente le projet d'un tissu urbain flexible intégrant des rues marchandes, des unités d'habitations et des espaces collectifs partagés. L'idée s'appuie sur un réseau en constante reconfiguration qui permet à différents modèles d'émerger dans leurs complexités ou leur imprévisibilité. Il s'agit d'un tissu réactif aux mouvements des habitants. De ce fait, la réactivité de ce modèle peut servir d'inspiration pour le développement du projet de halles au bassin Louise.



illustration 4. *Beijing Market Housing* : un tissu urbain flexible / (Norine Chu, 2014)

L'espace fluctuant – qui se modifie selon les conditions externes ou les usagers – se caractérise dans sa capacité à accueillir le changement et où, les espaces fonctionnels dédiés, sont « liés par un territoire plus ambigu, sorte de zone tampon où beaucoup d'évènements peuvent se produire » (Kronenburg, 2007 : 127) comme dans les coulisses d'un théâtre traditionnel. Une architecture ayant la capacité de se transformer permet de s'adapter aux fluctuations des modes de vie et de produire un environnement plus sensible aux besoins de chacun. C'est l'idée d'une « [...] architecture qui s'adapte au lieu de stagner, transforme plutôt qu'elle ne limite, est motrice plutôt que statique, interagit avec ces utilisateurs plutôt que de les restreindre à une utilisation prédéfinie » (Kronenburg, 2007 :11). Habraken (cité dans Kronenburg, 2007) souligne également qu'un design n'est jamais terminé au moment de livraison, mais qu'il découle d'un processus continu d'utilisation, d'adaptation et d'évolution sous l'influence des utilisateurs. Marc (cité dans David, 2003 : 190) explique aussi que l'homme a besoin d'un lieu intime à sa dimension : « un microclimat dans l'immensité, un espace propice à révéler le dedans de soi dans la contemplation du dehors ». L'espace extensible autorise ainsi le chevauchement et l'alternance de lieux intimes qui se transforment au moment opportun en lieux de sociabilité. Ce passage dévoile des espaces à différents degrés d'intimité et de sociabilité plus facilement appropriables et qui s'articulent de manière spontanée en réponse aux désirs des usagers.

Aborder l'architecture davantage comme un système de flux que de stockage permet d'imaginer des scénarios de partage et de synchronisation des activités dans le temps et dans l'espace. En autorisant l'aléatoire programmatique, les lieux ont la possibilité de faire varier leurs fonctions et de profiter d'un processus d'utilisation plus continu au fil de la journée ou de l'année. L'optimisation des espaces assurerait ainsi le maintien de son intensité et de son animation sous diverses circonstances (Gwiastdzinski, 2011). Elle permettrait également de réfléchir aux temps de la ville en consonance avec les temps des urbains et de déterminer ainsi, par l'agenda du bâtiment, la forme de l'espace.

2.3 aménager la verticalité : signaler le rendez-vous

« La forme de la ville joue dans la production des rythmes [...], car il existe des dispositions physiques, sensibles et symboliques d'un espace qui peut se prêter plus que d'autres à la mise en scène et au marquage [...] »

-Jolé (cité dans Pradel, 2010 : 224)

La spatialisation d'un temps dans la ville, à l'image d'une plage urbaine en été, d'installations nocturnes ou d'activités hivernales, prend forme dans la délimitation d'une zone qui incarne ce temps et redessine l'espace urbain. Les caractéristiques verticales associées à ce lieu proposent des pistes afin signaler l'activité et renforcer les effets de seuils (Pradel, 2010). La mise en scène des frontières verticales du site trace les contours de l'évènement, attire le passant et produit les signes du rassemblement. À titre d'exemple, la mise en lumière temporaire des façades adjacentes pourrait être utilisée pour qualifier et signaler la durée d'une activité (illustration 5).



illustration 5. du quotidien à l'évènement : mise en scène des frontières verticales, Plaisirs d'hiver à Bruxelles / (Pradel, 2010)

Une attention particulière aux rez-de-chaussée des immeubles permet d’animer aux points les plus attractifs, soit la hauteur du regard (Gehl, 2012). En ce sens, des façades commerciales animées avec des usages qui débordent des frontières de l’immeuble contribuent à la qualité de l’espace public. Des points hauts avec vue sur l’évènement favorisent également la participation des gens, comme le mentionne Tarde (1989) : la vue sur la foule attire et alimente la foule. L’animation des façades par des terrasses et des balcons permet de voir et d’appréhender ce qui s’y déroule. Gehl (2012) suggère également que la communication entre l’immeuble et la rue n’est possible que jusqu’au quatrième étage. Un gabarit de hauteur limité prend ainsi une grande importance dans l’animation de l’espace public et la participation des observateurs (illustration 6). De plus, la mixité verticale permet plus d’animation dans la ville tout au long de la journée et soutient l’activité annuellement

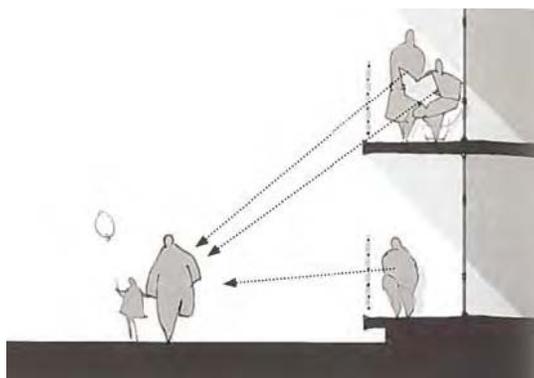


illustration 6. Interactions à l'échelle du regard / (Gehl, 2012)

2.4 aménager l'horizontalité : accueillir les possibles

« Les mêmes lieux peuvent être le support de situations très différentes et contradictoires. [...] Dans ses qualités et ses manques, l'espace public, c'est donc au moins du vide pour accueillir ces variations. »

– Armengaud (cité dans Pradel, 2010: 228)

Une fois localisé par les frontières verticales, l'évènement tire parti de la morphologie de la surface d'accueil pour faire varier ses fonctions. Les variations de l'espace urbain peuvent se traduire dans la réorganisation au fil des saisons des cheminements piétons, l'installation d'activités ponctuelles ou les recouvrements de sol. L'organisation interne est également définie par le passage d'un usage à l'autre, ce que Pradel (2010) appelle la linéarisation fonctionnelle de

l'espace. C'est-à-dire que la surface est subdivisée en plus petits espaces permettant ainsi leur appropriation et utilisation variée: des lieux pour s'étendre et se reposer, d'autres pour se promener, des endroits pour jouer, etc. (illustration 7). La subdivision de l'espace public permet au visiteur de s'y déplacer, mais également de s'y arrêter et de devenir observateur au même titre que les points hauts. Des formes ouvertes et libres de contraintes sont ainsi : « en attente d'être saisies par les usages sur la base des potentialités de la ville existante » (Pradel, 2010 : 237).



illustration 7. la linéarisation de l'espace à Paris-Plages : plage, caillebotis, espace de transition, promenade, Seine. / (Pradel, 2010)

La nature des surfaces au sol oriente également le type d'activité qui s'y installe. Alors que les lieux pavés accueillent des kiosques ou du mobilier amovible, les pelouses et revêtements plus organiques permettent la détente ou le jeu. Pour Gehl (2012), le pavé a une importance cruciale dans l'expérience de la marche et la déambulation. Par sa texture et sa disposition, il a le pouvoir de donner l'envie de marcher et de séquencer le trajet. Gehl (2012) ajoute que c'est le caractère horizontal de son appareil sensoriel – la vue, l'odorat, le toucher – qui oriente la perception de l'espace. L'organisation des surfaces tire également avantage des éléments paysagers qui les entourent en proposant des aménagements qui s'articulent pour dégager des vues sur les panoramas et orienter les circulations vers les attraits. L'échelle des sous-espaces est également induite par le type d'activité qui s'y déroule. Dans le cas de fonctions marchandes, l'évènement donnera davantage d'importance aux déplacements piétons, alors que des activités plus récréatives et immersives proposeront plus d'espaces appropriables d'arrêt. De plus, l'organisation du site selon différents niveaux permet de produire un effet d'isolement et de délimitation du reste de l'activité afin de définir des sous-espaces appropriables et thématiques (Pradel, 2010).

Finalement, l'approche chonotopique lance un défi de conception pour le projet de halles au bassin Louise. En effet, il sera pertinent d'interpréter les temps de ce secteur, d'autant plus qu'il a été sélectionné pour les rythmes qui l'animent. Cet

exercice s'intéressera alors aux variations saisonnières du lieu et à l'appropriation des espaces de jour comme de nuit. De plus, un programme de halles alimentaires induit nécessairement une période plus creuse où les étals se vident de produits frais. Il sera alors important de réfléchir à la mutabilité des usages ou à l'emplacement des fonctions. La mixité verticale et la rotation d'activité semblent être des pistes à explorer pour maintenir l'activité tout au long de l'année. Les seuils horizontaux et verticaux seront également explorés dans leurs caractéristiques changeantes pour redessiner l'espace-temps urbain et donner un nouveau sens au lieu.

Chapitre 3 °

La poésie du mouvement : perceptions et mises en scène

« L'existence est un mouvement perpétuel, tout change à chaque instant, et la résistance à ce changement ne peut mener qu'au malheur. »

– Laurent Grounelle, 2014

Ce troisième chapitre aborde les mouvements et les transformations de l'environnement bâti ainsi que leur rôle associé à la compréhension et l'appréciation qualitative du temps. Sont également présentés des principes d'aménagement misant sur l'amplification des signes temporels des variations climatiques, saisonnières et journalières pour célébrer le mouvement, le passage du temps et se détacher du quotidien. Le chapitre se conclut sur l'importance d'instaurer un rythme collectif périodique dans nos sociétés par la mise en forme d'évènements ponctuels en phase avec les rythmes qui nous entourent.

3.1 mouvement en architecture

« [...] reconnaître que l'avenir n'est pas défini, que le changement est inévitable, mais qu'un cadre est un élément important pour permettre à ce changement d'advenir. »
– (Kronenburg, 2010 : 115)

Alors qu'Auguste Perret (cité dans Schaeffer, 2010 : 102) mentionnait que « l'architecture est l'art d'organiser l'espace », l'idée de l'anticiper comme un organisme dynamique pourrait s'avérer une piste à explorer pour mieux aménager l'espace, mais aussi le temps. À petite échelle d'intervention, les cloisons mobiles permettent d'augmenter le contact direct de l'utilisateur avec le bâtiment et ainsi faire varier le lieu en terme de configurations, de proportions, d'ambiances et d'usages (illustration 8). La reconfiguration de l'espace peut ainsi modifier le caractère d'un espace en un instant. Dans une idée d'optimisation, les cloisons mobiles permettent de mieux négocier les besoins respectifs des usages qui s'alternent dans un même environnement.

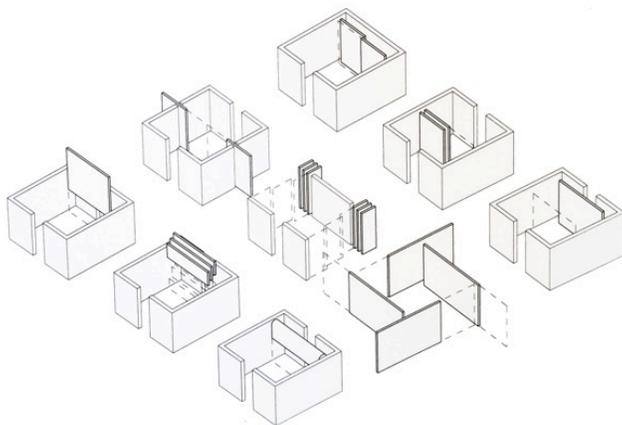


illustration 8. position des éléments de séparation dans l'espace / (Schumacher, Schaeffer, Vogt, 2010)

Selon Lange (cité dans Schaeffer, 2010), l'ouverture ou la fermeture de l'enveloppe d'un bâtiment, qu'elle soit entière ou partielle, verticale ou horizontale, modifie considérablement la façon de vivre et de percevoir l'espace. Cette modification est étroitement liée à l'échelle de l'élément impliqué, de la fenêtre à la façade, et du type de mouvement, de la rotation à la translation. « The space may spread out, fold open, be held apart, inflate, unscrew, slide open, or add or subtract [...] » Lange (cité dans Schaeffer, 2010 : 118).

L'extension mobile (illustration 9) permet de bonifier le lien qu'entretient la maison avec l'extérieur. Par un glissement répondant aux saisons, une multitude de relations à l'espace en résulte; espace patio, surface de jardin à ciel ouvert ou à l'abri des intempéries, etc.



illustration 9. *Mobile extension* / (Kalhöfer-Korschildgen, 2007)

Un édifice transformable peut changer de forme, de volume et d'apparence par diverses manipulations. Quelques typologies du mouvement seront ainsi présentées afin d'illustrer des pistes de solution pour répondre à l'évolution des besoins.

pivoter, rabattre :

Le dispositif architectural convertible (illustration 10) muni d'un toit sur pivots modifie l'utilisation de l'espace selon sa position. La structure sert deux fonctions qui s'alternent ou se combinent, soit un lieu de baignade et la tenue de performances artistiques sur une scène flottante. Une fois abaissée, la toiture donne lieu à une plate-forme au soleil, alors qu'en position relevée, un espace couvert prend forme.

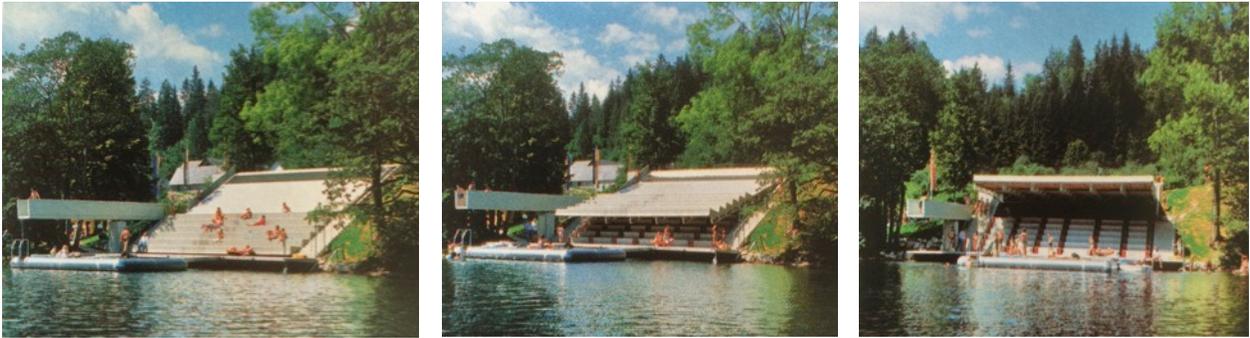


Illustration 10. *Lakeside Stage* / (Werkraum Wien, 2004)

faire tourner :

La rotation est un moyen de suivre les mouvements de l'environnement, par exemple la course du soleil, sans modifier l'enveloppe du bâtiment (illustration 11). Cette relation étroite permet de répondre et mettre en scène les conditions climatiques variées du paysage en constante évolution.



illustration 11. *Sharifi-Ha house* / (Nextoffice Architects, 2013)

glisser :

Le glissement d'une longue toiture sur la maison (illustration 12) offre plusieurs options afin de vivre plus près de l'évolution des besoins des habitants et en symbiose avec chacune des saisons. Le mouvement de la toiture crée une combinaison d'enceintes, d'ouvertures au grand air et de cadrages de vues sur le paysage, modifiant ainsi le seuil vécu et perçu.

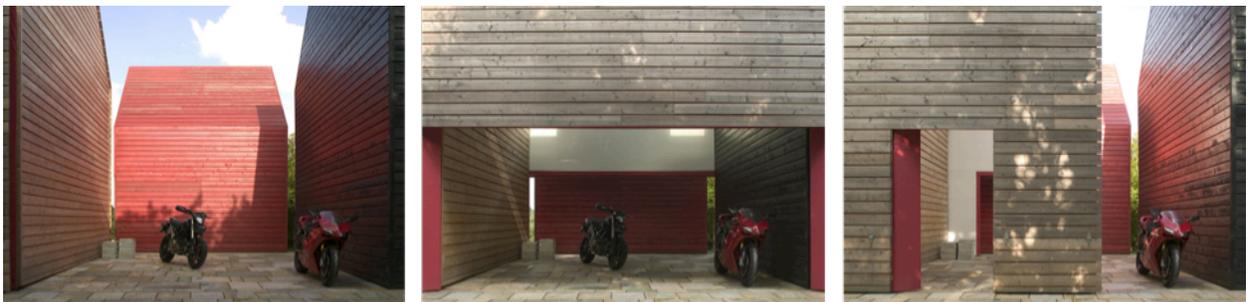


illustration 12. *Sliding House* / (DRMM Architects, 2009)

Finalement, que l'élément mobile soit interne, externe ou qu'il soit l'enveloppe du bâtiment, il se présente comme un moyen comparativement passif dans lequel la transformation autorise un changement d'activité et une modification de la façon dont l'espace est perçu et vécu. « Les bâtiments susceptibles d'altérer leur propre forme de manière significative sur une période de temps limité engendrent un sentiment d'identité différent des bâtiments entièrement statiques » (Kronenburg, 2010 : 171). Cette modification, plus près de la dynamique de la nature, participe à la poésie des paysages et renvoie à la dimension sensible de l'observateur.

3.2 mouvement et harmonie

« L'idée poétique qui se dégage de cette opération du mouvement dans les lignes est l'hypothèse d'un être vaste, immense, compliqué, mais eurythmique... »
– Beaudelaire, (cité dans Bachelard ,1957 : 219)

L'harmonie qui émane du mouvement se classe dans la catégorie de l'esthétique du vaste, selon Beaudelaire (cité dans Bachelard, 1957). Ainsi, le vaste, faisant référence à l'immensité, au calme et à la sérénité, appelle à l'imaginaire d'un déploiement sans limites. Lorsque Bachelard (1957) imagine la maison comme un être qui respire, il présente un volume heureux, harmonieux et poétique qui est guidé par son rythme. Spyridaki (cité dans Bachelard, 1957 : 77) renvoie lui aussi la maison à l'imaginaire du lecteur : « Ma maison est diaphane, mais non pas de verre. Elle serait plutôt de la nature de la vapeur. Ses murs se condensent et relâchent suivant mon désir. Parfois, je les serre autour de moi, telle une armure d'isolement... Mais parfois, je laisse les murs de ma maison s'épanouir dans leur espace propre, qui est l'extensibilité infinie ». En effet, le mouvement, par son accord aux divers éléments, renvoie à la poésie de la rêverie.

3.3 célébrer le mouvement

« un espace dynamique certes, mais dont l'élan n'exclue pas la sérénité. »

– (David, 2003: 186)

3.3.1 couleur temporelle du lieu

Selon Kronenburg (2007), la transformation est l'opportunité d'affecter l'identité d'un bâtiment selon qu'il nécessite d'être ouvert ou fermé sur l'extérieur. Il peut dialoguer avec le public en l'invitant ou non, ou alors avoir besoin de changer son image en fonction du type d'activité qui s'y tient. Gwiazdzinski (2014) présente le concept de couleur temporelle, qui caractérise un lieu dans le temps et dans l'espace afin de lui établir une « signature temporelle ». Les formes architecturales et les proportions influencent la perception du lieu, tout comme un espace qui s'étend ou se contracte modifie l'image du bâtiment. « La perception de l'environnement possède chez l'homme un double rôle. Elle lui procure une expérience du monde et elle fournit un guide pour l'action » (David, 2003 : 244). Le déploiement plus fluide de l'espace aurait ainsi le potentiel d'engendrer de nouveaux comportements ou de nouvelles pratiques. La prise de conscience du temps qui passe influence aussi la façon dont l'espace est vécu (Paquot, 2008). L'architecture serait ainsi vouée à « être interprétée comme un instrument de musique » qui peut se resserrer ou se dilater, s'ouvrir ou se fermer, dissoudre ses limites ou les manifester selon ce qu'elle veut projeter comme identité dans le temps et dans l'espace (David, 2003).

3.3.2 récits urbains des passages diurnes, nocturnes, saisonniers et climatiques

Pour Lynch (2013), architecte et urbaniste, l'environnement qui nous entoure, avec ses signes et ses oscillations, est ce qui indique le passage du temps et qui permet de maintenir nos rythmes en phase. Il souligne ainsi l'importance de la mise en valeur des rythmes perceptibles pour mieux accorder les temporalités qui s'entrecroisent. Dans cette idée, il propose des pistes d'aménagements visant l'amplification des signes naturels du temps, qui souligneraient les variations climatiques, saisonnières et journalières tout en stimulant les sens. Les transitions se présentent alors comme des éléments clés à travailler pour souligner les rythmes dans leur lenteur ou accélérations, dans leur simplicité ou complexité.

L'idée est de proposer une expérience rythmique de la ville, à l'échelle de l'espace public et de l'architecture afin de prendre part aux récits urbains des temporalités et d'en exprimer leurs qualités.

De plus, la forme et la fonction de l'architecture pourraient s'articuler selon les variations des saisons et des conditions climatiques, la transition du jour et de la nuit, le passage du temps révélant de nouvelles fonctions ou des formes inattendues (Rahm, 2010). Ce mouvement permet alors une connexion amplifiée entre l'architecture, l'utilisateur et l'environnement changeant. L'atmosphère poétique et les stimuli sensoriels qui émanent de la variété des paysages sont présentés par Beaudelaire (cité dans Bachelard, 2010 : 52) qui « demande annuellement au ciel autant de neige, de grêle et de gelée qu'il peut contenir. Il lui faut un hiver canadien, un hiver russe. Son nid en sera plus chaud, plus doux, plus aimé. [...] L'hiver évoqué est un renforcement du bonheur d'habiter. »

L'unité d'habitation démontrée à l'illustration 13 se ferme la nuit et résiste aux éléments puis reprend vie dès l'ouverture de l'énorme volet sur treuils qui la transforme en un havre baigné de soleil. L'ouverture de grandes parois de verre permet d'entrer en contact direct avec l'extérieur et d'admettre la brise légère. Cette action dissout la limite entre l'espace intérieur et extérieur et place en lien plus étroit l'habitant et son environnement.



illustration 13. *Hut on sleds* / (Crosson Architects, 2011)

3.3.3 réenchantement du temps quotidien

La valeur qualitative du temps prend son sens avec les emplois du temps chargés et les rythmes de vie de plus en plus effrénés. Pradel (2010 : 122) indique que : « le rythme collectif périodique reprend de la valeur à l'échelle individuelle et collective dans nos sociétés : des apéros géants Facebook aux flashmob, des festivals aux fêtes de quartier, la valeur qualitative et collective du temps devient une donnée de la modernité ». Il y aurait ainsi une valorisation de l'acte festif du rassemblement, du partage de l'espace public et des activités dans un esprit de spontanéité. Face à un rapport souvent rationnel au temps, la cyclicité des saisons se présente aussi comme une piste au rassemblement puisqu'elle constitue une référence imprévisible et naturelle et qu'elle est ainsi valorisée (Pradel, 2010).

En effet, l'idée de la saison comme mise en scène d'un temps, tel que proposé par Pradel (2010 : 102), agirait comme repère sensible et collectif producteur d'un temps qualitatif, au même titre qu'une « parenthèse enchantée dans un monde rationnellement temporé ». Plus précisément, l'usage de la saison pour l'animation des espaces publics serait une manière réenchanter le quotidien de la ville et produire ainsi des rythmes collectifs urbains.

Finalement, les théories associées aux rythmes, aux temps et aux mouvements démontrent leur pertinence dans l'expérience qualitative de la ville et de l'architecture. Elles proposent des pistes d'aménagement et d'organisation des espaces qui pourront très certainement s'appliquer au projet. En premier lieu, l'approche chronotopique propose de comprendre et d'interpréter les rythmes tandis que la rythmanalyse suggère en second lieu des les articuler et de les qualifier. Les dispositifs horizontaux et verticaux sont également particulièrement éloquentes pour l'animation du milieu de vie et la définition des bordures de l'espace. La prise en compte des rythmes suggère aussi le potentiel de la définition d'un rythme collectif instauré par l'animation et la polyvalence des espaces publics et de l'architecture.

Chapitre 4 °

Les rythmes des seuils : récits des temporalités aux abords du bassin Louise

« Ces lieux ont cela de magique que mille histoires les tissent. »

– Gaudin, 1992

Cet ultime chapitre présente les principaux enjeux liés au choix du site du bassin Louise dans le Vieux-Port de Québec. Il développe ainsi les idées d'aménagement et d'architecture suivant le cadre théorique élaboré dans cet essai (projet). Le seuil malléable se présente comme lieu clé d'intervention pour explorer les rythmes, les mouvements et les temps. La thèse appuie également le projet d'architecture à travers les différentes échelles des seuils, de l'urbain à l'architecture, du public au privé.

4.1 les seuils : lieux d'opportunités

4.1.1 définition du seuil

« Les seuils et espaces deviennent « lieu » à leur tour : lieu où le monde se renverse. »
– (Von Meiss, 1993 : 160)

Le désir de reconnexion de l'architecture avec les différentes temporalités de la ville souligne l'importance de la relation entre environnement et usager. Le seuil est le point de tension et la transition entre ces deux corps, là où il y a échange. Les contours incertains de l'espace transitionnel traduisent sa double nature qui participe à la fois de l'intérieur et de l'extérieur de l'architecture, sans toutefois appartenir à ni un, ni l'autre. Flottant entre deux mondes, il bénéficie d'une liberté exploratoire incomparable. « C'est un champ d'expérience ouvert, ses frontières n'étant définies ni dans l'espace ni dans le temps » (David, 2003 : 212).

4.1.2 la capacité expansive du seuil

« La forme a besoin –c'est dans sa fatalité – de se projeter pour atteindre, de faire croître des pédoncules, étirer sa masse, lancer des tentacules. [...] les formes élémentaires [...] lancent des antennes, s'enroulent, se greffent, se chevauchent »
– (Gaudin, 1992 : 48)

Von Meiss (cité dans David, 2003) mentionne que la spatialité d'un objet atteint son apogée lorsqu'il est percé et que son rayonnement relie peu à peu l'observateur à l'environnement. « L'espace transitionnel ne saurait être dissimulé derrière l'édifice, il doit en faire le tour au rythme des saisons, des heures, du jour et de l'évolution des conditions climatiques »

(David, 2003 : 201). Le seuil peut être envisagé, non pas comme un intermédiaire figé, mais comme un lieu malléable caractérisé par sa capacité expansive. Il possède également un rôle sémantique dont le caractère et les valeurs sont signalés par des éléments architecturaux. La longueur des seuils s'exprime par une succession de sas, de ruptures ou de coupures. Un seuil malléable – qui peut s'étirer, se contracter ou se dissoudre – propose donc de faire varier sa longueur et ainsi modifier sa signification. Dans le projet, il sera exploré de l'échelle urbaine à l'échelle architecturale et dans ses dimensions publiques et privées.

4.1.3 seuils malléables : une exploration du rythme, du temps et du mouvement

Les seuils malléables, dans leurs transformations, peuvent ainsi varier leur intensité : de très animés par les activités qui s'y greffent à simple accompagnement dans une dynamique plus calme. Ils ont le pouvoir de s'harmoniser au temps qu'il fait et dissoudre leurs limites pour extérioriser leurs fonctions. En hiver, ils se referment délicatement et retournent l'activité vers l'intérieur. Ces pulsations en écho aux temporalités diffusent les odeurs saisonnières, émanent les sons de l'évènement et se synchronisent aux activités de la ville (illustration 14).

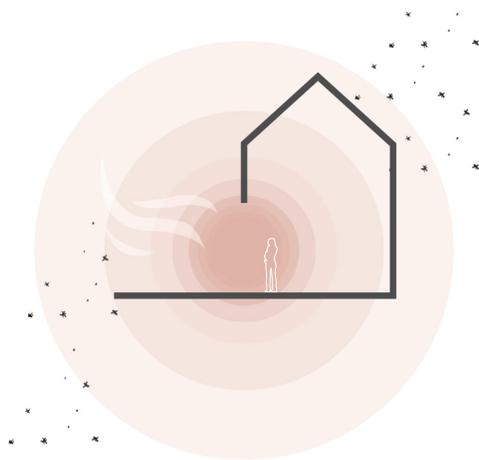


illustration 14. pulsations du seuil malléable / croquis personnel

4.2 le bassin Louise de Québec : analyses urbaines

Cette section porte sur le choix du site du bassin Louise du Vieux-Port de Québec pour la définition d'un programme mixte qui s'intéresse particulièrement aux seuils à l'échelle urbaine et architecturale. Il présente une brève analyse historique de

l'animation et des rythmes qui composent le lieu d'intervention. L'intérêt de ce secteur réside dans son fort potentiel d'animation et de fréquentation de gens aux rythmes variés. Il se situe à mi-chemin entre l'effervescence de la ville et le caractère plus paisible des paysages. Puis, les analyses urbaines relatives aux seuils et transitions du site permettent de tracer l'implantation du projet.

4.2.1 rythmes et animation

Le port de Québec, depuis les années 1870, était destiné à des fonctions commerciales portuaires et ferroviaires lui ayant valu le titre de point central de l'activité économique à Québec. Les différents quais ayant bordé les contours artificiels du bassin traduisaient ainsi une première forme de privatisation de la rive, puisqu'ils étaient associés exclusivement au commerce. Les réaménagements de 1974 et 1997 remplacent les équipements ferroviaires par des espaces végétalisés donnés à la population qui profitent ponctuellement d'activités urbaines (illustration 15).



Illustration 15. le bassin Louise de Québec : un lieu de plaisance et de contemplation / source : Québec région

Anciennement sous le rythme des industries portuaires, le Vieux-Port de Québec est aujourd'hui un lieu polyrythmique – rythmé par des activités diurnes, nocturnes, hebdomadaires et saisonnières –. Les différents événements qui entourent le bassin Louise attirent promeneurs, visiteurs, travailleurs et résidents. Le projet est ainsi envisagé comme un tissage avec les événements existants de la ville profitant du fourmillement et de la fréquentation actuelle du site (illustrations 16-17). La considération de ces divers points d'activité fait partie de l'analyse des variations des temps du site et de leurs caractéristiques temporelles propres qui permettent une meilleure compréhension des particularités du lieu à un moment

donné. Le projet tentera également de bonifier la dynamique urbaine de manière à inclure l'imprévisibilité et la variété tout en encourageant le partage des lieux dans le temps et dans l'espace.

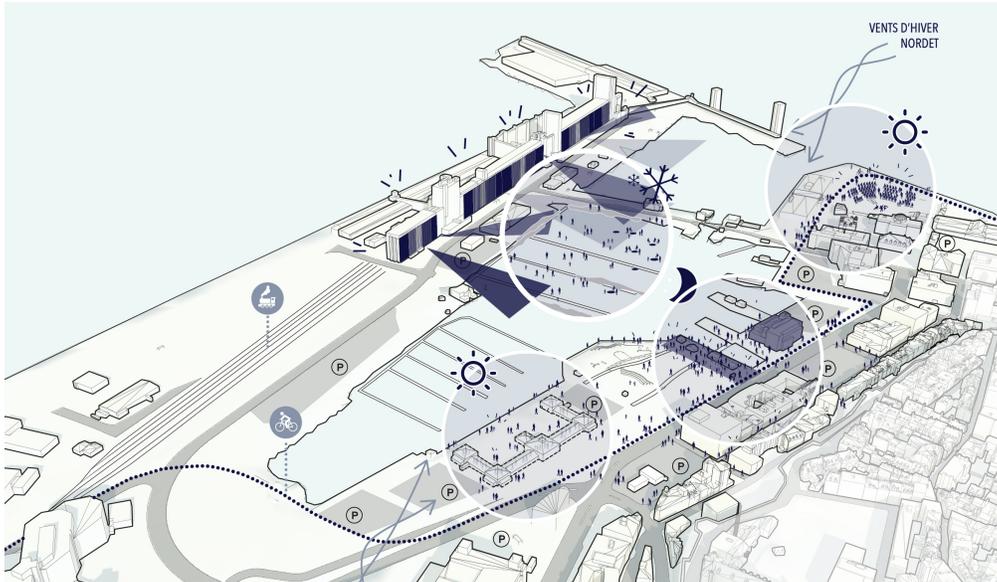


illustration 16. Alternance des activités aux abords du bassin Louise : marché alimentaire, projections lumineuses, Village Nordik, spectacles en plein air, expositions.



illustration 17. scène hivernale : le Village Nordik sur le bassin Louise / photographie personnelle

Les services offerts dans le secteur sont également principalement axés vers une offre touristique laissant ainsi peu de place au développement d'une vie de quartier. Le nombre limité de résidents permanents affecte ainsi directement la quantité de services offerts et indirectement l'envie de s'y établir (Berthold : 2010). De nombreux hôtels et restaurants se trouvent à proximité du bassin, mais très peu de commerces de quartier. En considérant les intentions de la ville de

déménager le marché du Vieux Port, seuls deux points d'alimentation demeureraient dans le secteur, le Métro à quelques mètres et l'épicerie Couillard. Le projet prend donc le parti de préserver une offre alimentaire sur le site et de la bonifier par une variété de services culinaires.

Le projet propose ainsi une dynamique urbaine qui mise sur le partage de la rive avec une offre résidentielle variée, des commerces et services de proximité ainsi qu'une série d'espaces publics flexibles et appropriables. La mission du projet porte sur la conception d'une architecture qui laisse place aux possibilités, qui se veut un support au bouillonnement de la vie communautaire urbaine en stimulant les relations entre individus aux rythmes variés (illustration 1). Il s'intéresse à aménager selon les multiples couches rythmiques superposées dans un esprit familial et de voisinage visant le partage des espaces.

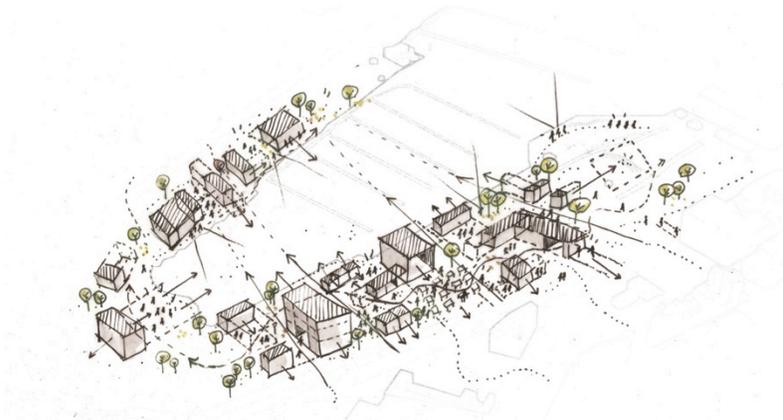


Illustration 1. bouillonnement de la vie communautaire urbaine / croquis personnel

4.2.2 seuils et transitions

Aux abords du bassin, les espaces publics aménagés, tels que la promenade et le parc, n'exploitent pas le plein potentiel du contact possible avec l'eau. Ils relèvent principalement de la nature de plaisance et de contemplation sans permettre de toucher au fleuve. De larges étendues de stationnements occupent également les premières loges du fleuve créant une discontinuité entre le quartier et le bassin. La faible présence de bâtiments à proximité de l'eau expose le site aux vents dominants et laisse l'espace public peu animé par des usages.

L'implantation du projet se dessine en continuité des analyses des seuils du site. En effet, tel que Von Meiss (1993 : 165) le mentionne : « Chaque site doit être compris en termes de lieux, de limites et de seuils existants pour guider l'intervention. En premier lieu, les seuils de plaisance, relevés en marge du bassin (illustration 18), proposent des liens plus étroits avec le paysage qui se limitent toutefois à la contemplation. L'amélioration du lien avec l'eau ainsi qu'un appel plus fort depuis la rue contribueraient à bonifier l'expérience vécue de ces espaces.



illustration 18. seuils de plaisance

Un deuxième type de seuil s'inscrit entre le quartier et le site, il s'agit des seuils de transition (illustration 19). À caractère urbain, ces lieux soulignent la nécessité de bonifier les connexions avec les rues et ruelles adjacentes et de considérer la perméabilité physique et visuelle. En troisième lieu, certains seuils sont davantage perçus comme des limites. Ils s'inscrivent en bordure d'autoroute, d'une part vers le tunnel et d'une autre vers les équipements industriels. Ces espaces tenteront de se détacher des nuisances visuelles et sonores en articulant une transition plus agréable. À ces seuils se superposent des points d'intensité tels que le noeud principal situé au croisement des flux automobiles, piétons et cyclables. Il constitue en quelque sorte le point offrant la plus grande visibilité sur le site et ainsi l'entrée principale du projet.



illustration 19. seuils de transition et limites

L'implantation du projet s'est tracée par la dilatation des seuils de plaisance (illustration 21). Ils s'étirent jusqu'à la rue et définissent un axe central fort qui offre une percée visuelle profonde sur le fleuve St-Laurent. Cette tranche publique qui s'élargit depuis l'entrée principale du site jusqu'au fleuve agit comme surface d'accueil hiérarchisée pour des événements ponctuels ou pour étendre les fonctions adjacentes. Un large espace se dessine directement en lien avec la rue Quai Saint-André par l'encadrement des façades commerciales. Les rues, ruelles et passerelles du quartier se prolongent et s'infiltrent dans le projet, offrant une perméabilité physique et visuelle et des choix de déplacement hiérarchisés allant du public au privé.

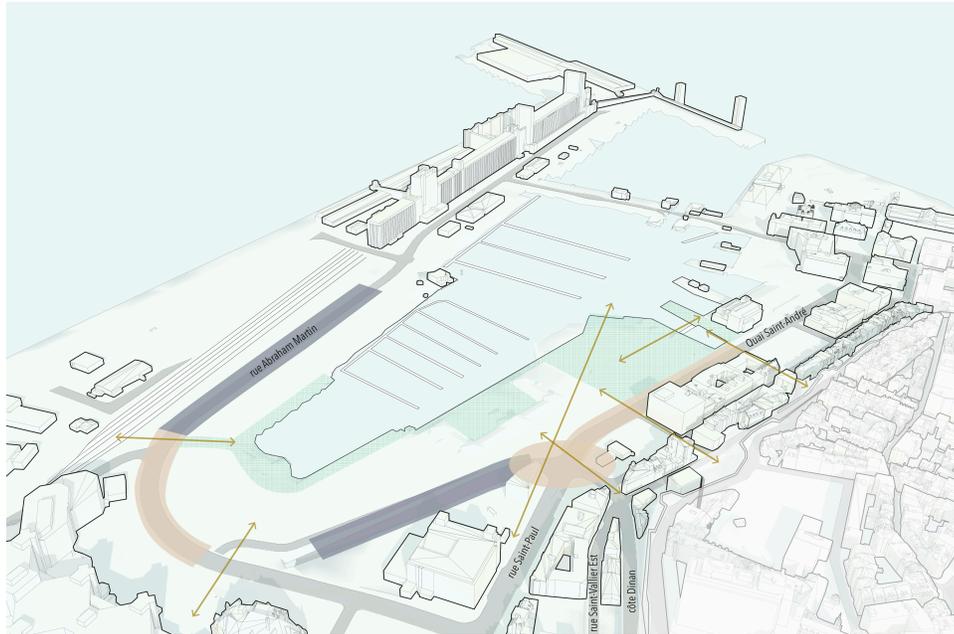


illustration 20. synthèse des seuils et connexions à bonifier



illustration 21. une implantation par la dilatation des seuils

En bref, les analyses de l'animation et des rythmes ainsi que des seuils et transitions du site on permis de tracer une implantation sensible aux temporalités et tissée avec le quartier. Les analyses ont également posé les bases et guidé les lignes directrices du projet. Pour la suite, une attention particulière sera portée à la linéarisation fonctionnelle des espaces publics, soit la subdivision en plus petits lieux pour les rendre appropriables, ainsi qu'à l'articulation des seuils à une

échelle plus fine. Les transitions horizontales et verticales seront également explorées de manière à permettre une cohabitation respectueuse des fonctions publiques et privées.

4.3 les halles habitées du bassin Louise

4.3.1 le projet d'architecture et les espaces publics

Le projet urbain vise la création d'espaces publics polyvalents, flexibles et adaptables animés par un projet de halles habitées. Des usages orientés sur la cuisine, la gastronomie et diverses fonctions communautaires prennent place dans le projet. Le bâtiment principal regroupe dans un premier axe : herboristerie, classe de botanique, salles d'exposition, restaurants aux saveurs du moment munies de serres productives. Dans un autre axe, des halles ponctuées de cuisines collectives, d'une librairie culinaire et de locaux polyvalents s'articulent. Les unités d'habitations s'inscrivent dans ce fourmillement et profitent de commerces de proximité et de quelques usages de quartier, tels qu'une buanderie, une salle de sport et un salon commun. C'est aussi dans l'idée d'un programme évolutif que le projet peut accueillir des usages ponctuels, saisonniers ou spontanés qui s'alternent au fil du temps ou des saisons. Une offre alimentaire bonifiée et des habitations variées tracent les contours d'un milieu de vie qui célèbre le passage du temps, stimule les sens et accueille les possibles.

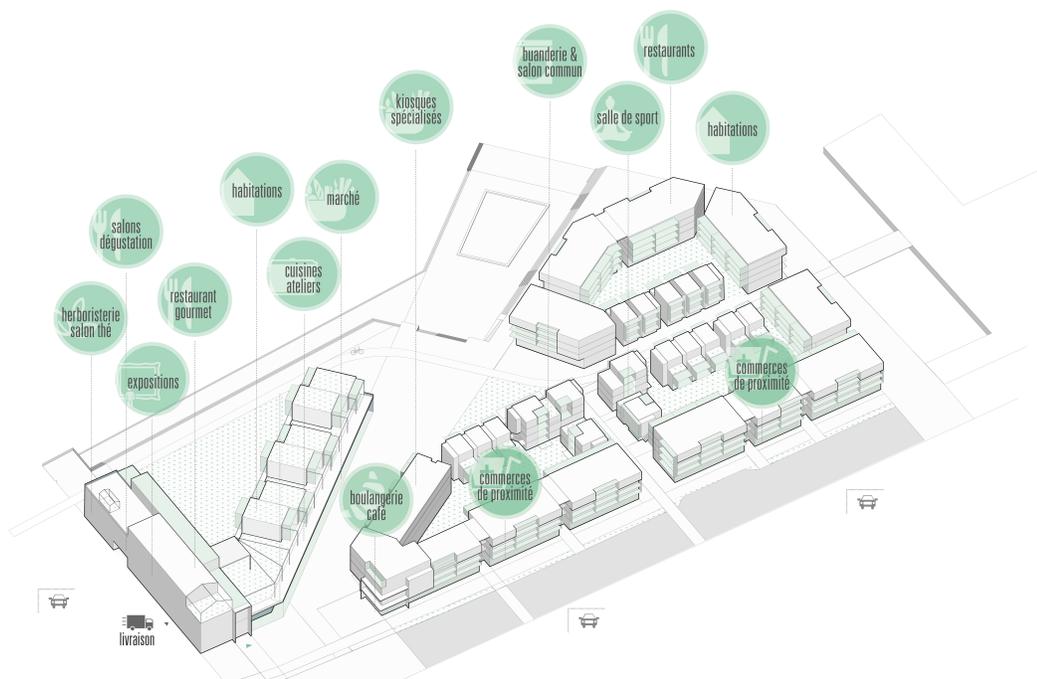


illustration 22. axonométrie des usages

Une série d'espaces publics et collectifs se thématisent et se hiérarchisent selon leur emplacement sur le site (illustration 23). Les seuils à dimension plus urbaine assurent la transition avec le quartier. Le grand hall à l'entrée agit comme point de contact direct avec la rue et sert de surface d'accueil pour des usages ponctuels ou spontanés. Il bénéficie d'un emplacement idéal dont la visibilité est maximale et d'un encadrement de façades commerciales dont les usages peuvent s'étendre jusqu'à la rue. Des bassins d'eau et la différenciation des textures au sol redécoupent la surface en plus petits espaces appropriables : une terrasse de café animée, des kiosques saisonniers en rotation, par exemple le marché des fleurs en été. Un élargissement de la bande piétonne sur la rue Quai Saint-André permet de travailler la longueur du seuil, tel que vu avec Von Meiss précédemment, depuis la rue vers le commerce – bande plantée, espace de circulation piétonne avec mobilier urbain, seuils commerciaux avec prolongement des usages, bâtiment – .



illustration 23. espaces publics hiérarchisés et thématisés

Se trace ensuite une plate-forme polyvalente qui s'ouvre vers le fleuve et qui permet d'extérioriser les fonctions adjacentes de marché ou de kiosques spécialisés ou alors qui peut être appropriée par des expositions, des installations éphémères, etc. Une large esplanade à dimension plus récréative se dessine en bout de parcours et propose une descente vers le fleuve avec un bassin et des jeux d'eau. La linéarisation fonctionnelle de l'espace prévoit, selon les configurations, des

chemins pour déambuler, des zones de vente avec kiosques, des espaces pour s'arrêter, des plates-formes récréatives pour se divertir, des bassins d'eaux pour se rafraichir. Les différenciations de niveaux et la diversité de textures au sol localisent l'évènement guident les cheminements et permettent à divers scénarios de se produire.

Le jardin fruitier, plus près du fleuve, offre des espaces de pique-nique et de jardins dans une ambiance plus paisible et végétalisée. De plus petits lieux ponctuent également le site ; des parcs de poche, la place de la famille, les potagers, les serres et terrasses. Les cœurs d'îlots, très végétalisés et partagés illustrent des scènes du quotidien où voisins peuvent échanger.

Les différents lieux thématiques agissent comme des pôles d'attractivité assurant ainsi l'animation et la fréquentation de l'espace public et du marché (illustration 24). Un pôle plus animé est défini au cœur de l'activité, alors qu'un pôle plus récréatif se trace en bout de parcours. Des pôles à caractère de détente s'inscrivent aussi en cœur d'îlots ou en bordure du fleuve. De plus, les ruelles et chemins qui se connectent au projet cadrent des vues sur l'activité, de manière à stimuler l'attractivité. La piste cyclable s'infiltré d'ailleurs au sein du projet pour aller rejoindre la passerelle vers l'Espace 400^e.

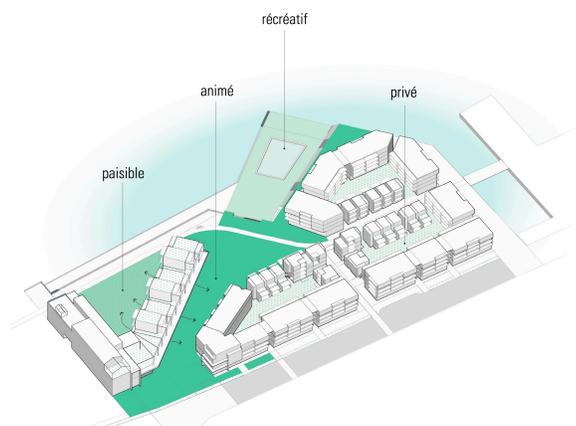


Illustration 24. pôles d'activités

4.3.2 les seuils du projet

Le projet d'architecture explore les seuils malléables pour nourrir la question du rythme, du temps et du mouvement. Face aux temporalités qui s'alternent et se chevauchent, les seuils ont le potentiel de s'inscrire dans cette dynamique et de déployer ou de contracter leurs composantes. S'articulant à diverses échelles, ils qualifient les lieux selon leur position

(illustration 25). Les seuils urbains ont été tracés selon les analyses de site présentées précédemment. Ils assurent le lien avec le quartier et animent la rue par le prolongement de leurs usages. À l'échelle de l'architecture, le seuil d'activité contribue différemment à l'animation des bordures de l'espace selon s'il s'ouvre ou se ferme. Le seuil intime ou partagé propose un lieu semi-extérieur muni d'un filtre privé et qui selon différents degrés d'ouverture peut agir comme point de socialisation entre voisins. Finalement le seuil du bassin bonifie le contact avec l'eau et offre différents niveaux pour l'apprécier.

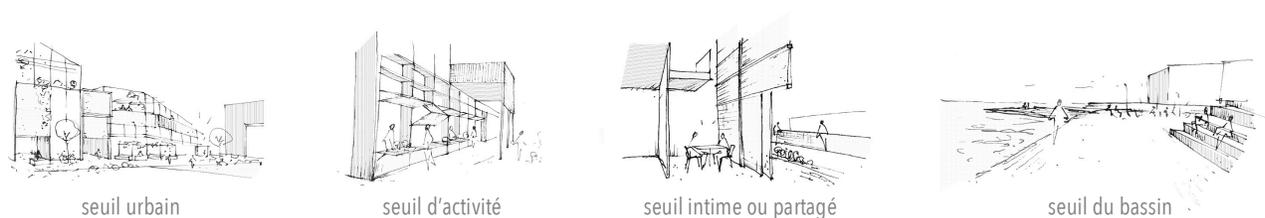


Illustration 25. échelles des seuils malléables / croquis personnels

Le projet porte une attention particulière aux transitions dans l'espace et se penche sur les occasions de prolongement, d'ouverture, de fermeture ou d'accueil autant pour les usages publics que privés (illustration 26). Des gabarits de quatre étages bordent les ilots d'habitations et sont davantage lus comme des bandes continues agissant ainsi comme un premier seuil perçu du public au privé. Un grain plus fin et de plus faible gabarit s'inscrit au coeur du projet par l'implantation de maisonnettes familiales qui donnent sur une ruelle verte piétonne et à proximité de la place de la famille. Aussi, des resserrements végétalisés filtrent le passage vers les cœurs d'ilots privés.

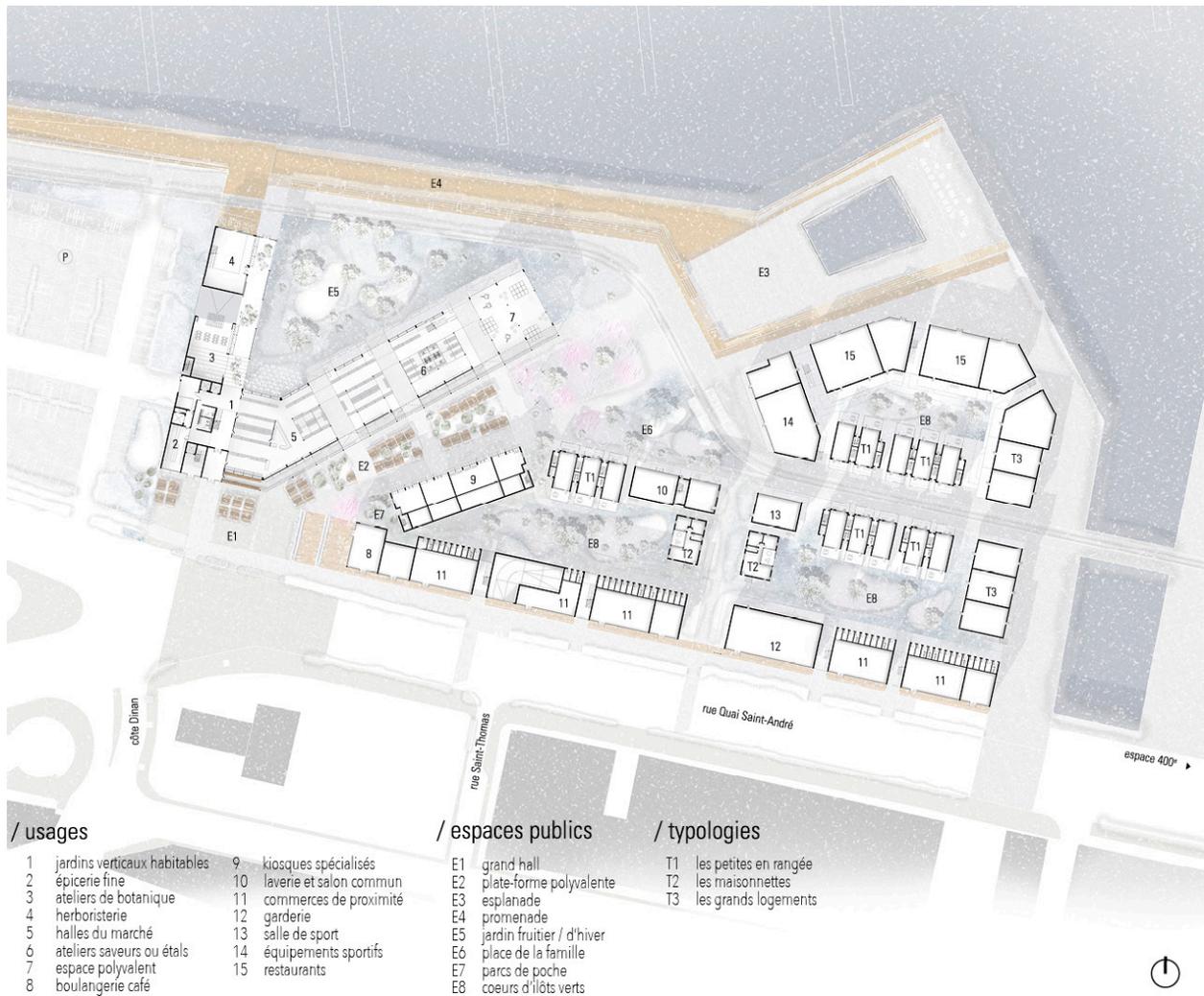


illustration 26. plan du rez-de-chaussée : seuils et transitions

Des seuils horizontaux sont également exprimés, par l'entremise des bâtiments et font la transition entre des lieux d'intensité différente. Par exemple, la porosité des halles permet le passage d'un lieu plus animé et effervescent sur la tranche publique vers un lieu plus paisible et végétalisé dans les jardins fruitiers. Une bande de circulation déambulatoire semi-extérieure prend également forme à l'entrée du projet et est vécue comme un seuil qui assure la transition entre la dynamique de la ville d'une part et le calme du bassin Louise de l'autre.

L'ouverture des halles dissout la limite entre l'intérieur et l'extérieur et permet d'extérioriser les étals. Les façades du bâtiment s'épaississent et laissent place à des kiosques qui éveillent les seuils d'activités. Des ateliers de cuisine, une librairie culinaire, des étals spontanés et des lieux polyvalents surplombent les halles et animent la verticalité du projet (illustration 27). Des usages doubles hauteur, comme c'est également le cas pour l'herboristerie, sont également utilisés comme principes d'attractivité pour amener le visiteur à fréquenter les étages supérieurs. Ponctué de plates-formes habitables, les jardins verticaux sont animés et s'ouvrent sur les jardins en été.



illustration 27 . récit des halles animées : seuils verticaux et horizontaux

Des lieux chargés d'odeurs – salons de dégustations, serres et restaurant – profitent également de vues magnifiques sur le fleuve et de grands espaces partagés qui varient au fil des saisons. Par un après-midi d'été, visiteurs, travailleurs et clients du restaurant se partagent les lieux et profitent du beau temps par l'extériorisation des fonctions (illustration 28).



illustration 28. récit d'un après-midi ensoleillé : partage des lieux entre travailleurs, visiteurs et résidents

D'autres seuils horizontaux s'inscrivent entre les usages internes du bâtiment dans l'idée d'offrir le maximum de polyvalence et accueillir tout genre d'activité au fil de la journée ou des saisons (illustration 29). Alors qu'un local peut s'ouvrir et étendre ses fonctions, deux locaux peuvent également se combiner et qui fusionner leurs usages. Selon le temps qu'il fait, ces espaces peuvent également profiter de l'extérieur de telle sorte que les cuisines sont aménagées pour s'ouvrir complètement et cuisiner à l'extérieur ou s'installer en terrasse pour déguster.

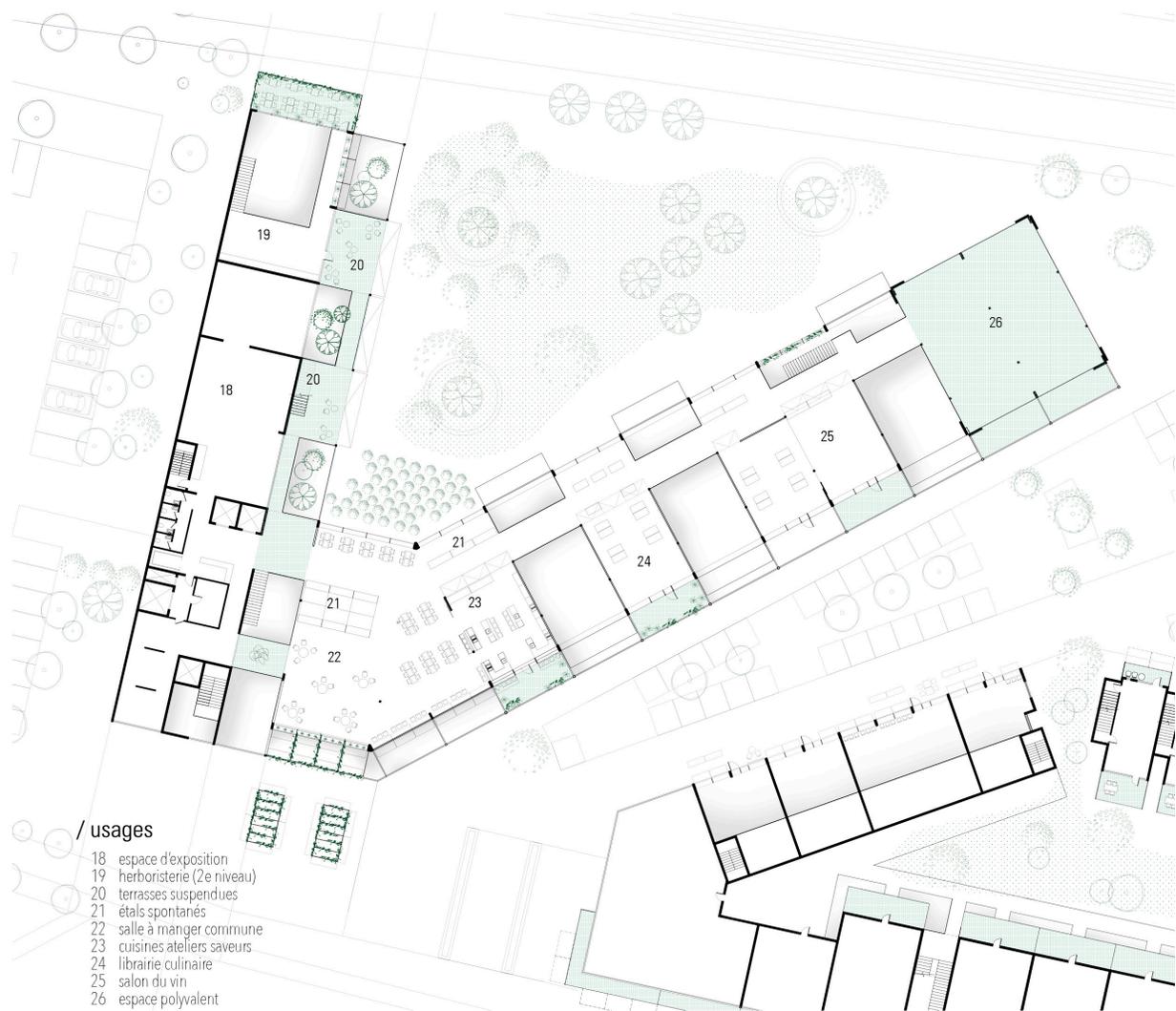


illustration 29. plan R+1 : seuils entre les usages

Les seuils à l'échelle du logement se caractérisent par l'importance des prolongements extérieurs malléables qui servent de filtre d'intimité (illustration 30). Les habitations profitent d'une expérience d'habiter différente selon leur emplacement sur le site et la configuration de leurs extensions. Les logements au-dessus du marché sont accessibles par coursives et prennent place aux deux derniers niveaux. Ils profitent de l'animation urbaine et de larges espaces partagés pour cultiver en terrasse. Toutes les unités sont munies d'espaces semi-extérieurs appropriables côté jardin et côté marché. Un salon de jardinage et des potagers assurent ainsi la transition entre le bâtiment public et les habitations. Des typologies variées allant de petit loft avec balcon à maisonnettes avec grande loggia répondent aux besoins d'une clientèle diversifiée et s'inscrivent en lien avec la mission du projet qui est de stimuler les relations entre individus aux rythmes variés (illustration 31).

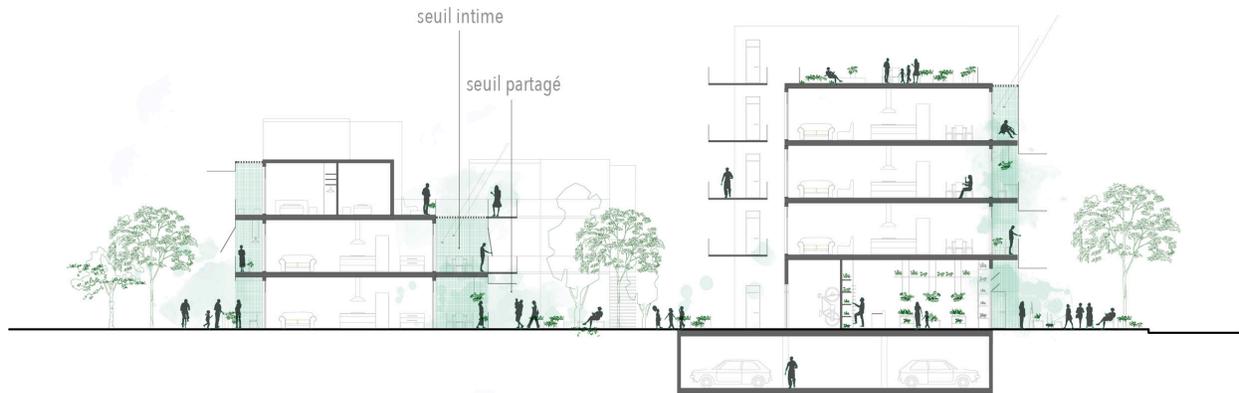


illustration 30. récits du quotidien : entre intimité et sociabilité

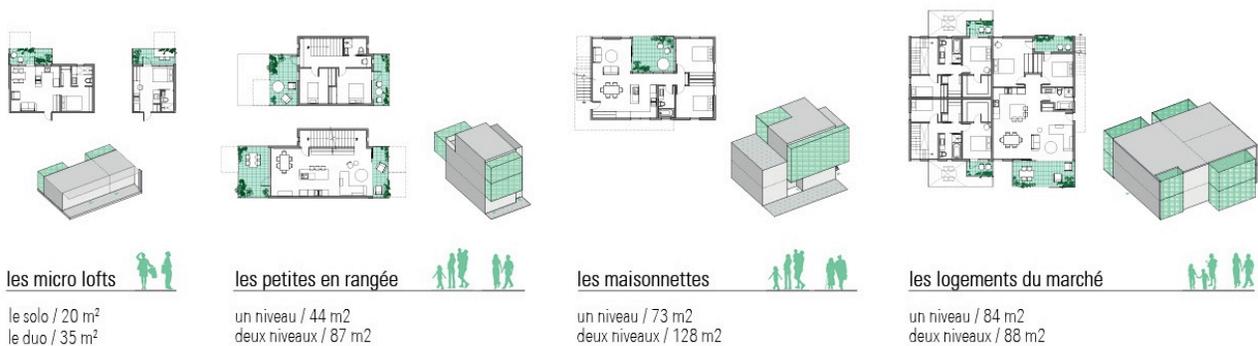


illustration 31. seuils malléables à l'échelle du logement

Dans l'idée où le programme se veut flexible, adaptable et en constante évolution, les seuils malléables contribuent à la polyvalence de l'espace. Dans la bande de déambulation semi-extérieure, les usages adjacents peuvent s'y étendre et proposer de petits kiosques. Ce même lieu, lorsqu'il ouvre ses filtres, permet un lien étroit avec les jardins et fait entrer la végétation. Le seuil du marché et des jardins fruitiers peut accueillir des kiosques mobiles qui peuvent continuer de fonctionner lorsque le bâtiment est fermé. On peut alors imaginer des jardins nocturnes prendre place où des 5 à 7 et vernissages peuvent se dérouler. De part et d'autre de la plate-forme polyvalente animée, l'extensibilité des fonctions est possible par la dissolution et l'ouverture des limites de l'architecture. Alors que l'épaisseur du marché propose des kiosques en position ouverte, diverses œuvres artistiques peuvent s'installer lorsque les panneaux se referment. L'épaisseur devient alors une déambulation qui varie au fil des saisons. En été, on peut imaginer l'espace central se remplir d'étals de fruits et légumes frais, alors qu'en hiver des jardins de lumière pourraient envahir le lieu. Les petits modules habitables et déplaçables peuvent servir d'étals, de lieux de repos végétalisés, de petites serres ou d'abris chauffés en hiver (illustration32).



illustration 32. récits de la transformation des seuils au fil du temps

« L'espace change au rythme du soleil ; le lieu change au rythme de l'homme. Le port, la place publique et le marché, par exemple, sont des lieux d'échanges d'idées et de marchandises, lieux de rencontres de visages familiers et inconnus, des lieux qui dorment et se réveillent au rythme des heures et des jours de la semaine » (Von Meiss, 2012 : 192) (illustration 33).



illustration 33. récit d'un matin brumeux de printemps : l'éveil du bâtiment

En hiver, le bâtiment se referme délicatement et l'activité se retourne un peu plus vers l'intérieur. Alors que la basse saison s'installe, certains espaces d'étals en profitent pour se transformer en ateliers de cuisine. L'herboristerie exploite alors son salon de thé pour réchauffer les passants. La promenade accueille les sentiers de neige, des kiosques saisonniers s'y greffent, des cabines polyvalentes où l'on peut prendre un café ponctuent les lieux. Les jardins fruitiers laissent place aux jardins d'hiver qui se ponctuent de foyers et d'amoncellement de neige où les enfants peuvent jouer. La piste cyclable se transforme en pistes de ski de fond et le bassin gelé accueille des événements tels que le Village Nordik où l'on peut patiner et pêcher.



illustration 34. récit de la promenade en hiver : les jardins de neige

Finalement, qu'ils s'inscrivent à l'échelle urbaine ou architecturale, les seuils malléables changent l'usage et la perception des lieux. Les seuils urbains s'animent puis s'éteignent modifiant ainsi le dialogue avec la rue. Les seuils d'activité qui explorent les frontières des usages publics proposent des scénarios ouverts faisant disparaître les limites architecturales et des scénarios fermés qui accompagnent le visiteur par des installations ponctuelles. Les seuils intimes ou partagés à l'échelle du logement contribuent à la dynamique de voisinage alors que le seuil du bassin reconnecte l'individu avec le paysage fluvial sous des dynamiques variées allant de plage urbaine à pêche à blanc. Ce sont ces lieux, par l'articulation des divers rythmes, qui participent à la musique de la ville et de l'architecture.

conclusion

Le projet est une prise de conscience des temporalités qui nous entourent, dans leur constance et leur imprévisibilité. La démarche a cherché à démontrer comment le rythme peut se traduire en architecture. En prenant le parti que les rythmes influencent la manière de composer l'aménagement urbain et architectural, le projet a tenté d'anticiper la manière dont l'espace se déploie au fil des rythmes, mais surtout d'offrir un cadre permettant d'accueillir les possibles ; un support aux récits des temporalités.

Les approches théoriques des temporalités croisées à celles des seuils se sont présentées comme une démarche originale pour explorer les limites de l'architecture. La recherche a mis en lumière des concepts théoriques clés, tels que la chronotopie de Thierry Paquot et la rythmanalyse d'Henri Lefebvre qui ont permis d'aborder et d'interpréter les rythmes, les temps et les mouvements sous des angles poétiques et esthétiques. Ils ont mené à la compréhension des différents rythmes qui se superposent et à des réflexions sur l'habitabilité des temps. En effet, l'analyse des rythmes et des seuils du site a constitué une étape charnière qui a tiré les grandes lignes de l'implantation du projet. Les principes qui découlent des théories se sont également appliqués à plusieurs échelles dans le projet, de l'analyse urbaine à l'échelle du logement.

Les différents niveaux d'étude ont également influencé et enrichi à leur façon l'aménagement du projet. L'esthétique du rythme a inspiré la localisation des usages et des cheminements pour mettre de l'avant textures, odeurs, vues et sons du quotidien ou de l'évènement. Le concept d'habiter des temps souhaités est une ligne directrice et conceptuelle forte depuis le début de la réflexion puisqu'elle suggère l'habitabilité des temporalités et non seulement celle des lieux. C'est d'ailleurs précisément le jumelage de la spatialité et de la temporalité qui a mené à la richesse du projet. De plus, la poésie du mouvement a démontré la pertinence de s'intéresser aux variations du temps en proposant d'en célébrer le passage et de produire des repères temporels sensibles et collectifs. Finalement, ce sont les théories entourant les seuils qui ont permis au projet de prendre forme dans son articulation architecturale et sa matérialité.

De plus, tel qu'il a été démontré par les théories, l'aménagement des rythmes permet de stimuler la dynamique sociale et de modifier la morphologie temporelle des villes par l'évènement temporaire ou spontané. Même s'il s'intéresse particulièrement aux temporalités du jour, de la nuit et des saisons, c'est le mouvement des gens dans l'espace, celui qui

laisse des traces urbanistiques et qui qualifie socialement les lieux qui est au cœur de la démarche. Cette approche sensible à la qualité de vie, aux interactions et à la cohabitation des gens aux rythmes variés a permis d'imaginer un bouillonnement de la vie communautaire urbaine aux abords du bassin Louise.

En bref, cette recherche a soulevé la pertinence de s'intéresser à l'aménagement des rythmes pour la création d'un milieu de vie riche en expériences. Les seuils malléables se présentent comme une avenue porteuse d'urbanité et démontrent leur pertinence dans leur capacité à se laisser modeler, travailler et influencer par les différentes temporalités qui s'y présentent. Le caractère innovant du projet découle de l'association des mouvements temporels et spatiaux comme générateur d'une architecture qu'on peut « façonner sans qu'elle se rompe, capable d'étendre ses possibles et de reprendre ses formes, dans l'espace et le temps » (Gwiazdzinski, 2011 : 5). La difficulté du projet réside tout de même dans l'anticipation des scénarios proposés puisque la ville est un univers imprévisible et difficile à saisir. Il aurait également été profitable que le projet développe davantage les scénarios du temps et principalement ceux associés à la nuit. Les nouveaux rapports à l'espace et au temps ont fait éclater les cadres temporels quotidiens, plaçant ainsi les frontières de la nuit aux premières loges de l'activité. La négociation des temporalités diurnes et nocturnes serait ainsi une piste à développer davantage pour assurer la cohabitation harmonieuse des résidents et des visiteurs.

Enfin, la déambulation entre les lieux chargés d'odeurs propres à chacune des saisons, les vues magnifiques sur le paysage fluvial et sur les nombreux espaces végétalisés variant au fil de l'année, la diversité des textures et des ambiances sonores qui émanent des lieux plus actifs à ceux plus paisibles nous renvoie aux qualités temporelles d'un lieu. Cette mise en scène cyclique de l'espace marché et des habitations se qualifie par les espaces de seuils qui se laissent modeler par les rythmes urbains. Flexibilité, évolutivité, rythmes naturels et d'activités, constance et imprévisibilité sont tout autant de matières temporelles qui composent un projet urbain et architectural exprimant une esthétique du temps.

« Ces lieux ont cela de magique que mille histoires les tissent. » Les seuils racontent ainsi les récits des temporalités aux abords du bassin Louise.

bibliographie

- BACHELARD, Gaston (2010 [1957]) *La poétique de l'espace*. Paris : Quadrige/Puf.
- BERTHOLD, Etienne (2010) *Le Vieux-Québec en partage – rapport de recherche de la phase II des États généraux du Vieux Québec*. Québec : comité des citoyens du Vieux – Québec
- DAVID, Paul-Henri (2003) *Le double langage de l'architecture*. Paris : l'Harmattan.
- GAUDIN, Henri (1992) *Seuil et d'ailleurs*. Paris : Éditions du Demi-Cercle.
- GEHL, Jan (2012) *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal : Éditions Écosociété
- GERARDOT, Maie (2007) « Penser en rythmes ». *EspacesTemps.net* (page consultée le 20 avril 2016)
- GINZBURG, Moiseï Iakovlevich (2010) *Le rythme en architecture*. Gollion : Infolio.
- GUEZ, Alain (2005) « Quartier des Halles : une interprétation chronotopique ». *Revue Urbanisme*, [Format électronique] No.340
- GWIAZDZINSKI, Luc (2014) « Face aux nouveaux régimes temporels métropolitains, les pistes du chrono-urbanisme pour une ville malléable ». *Urbia, Les Cahiers du développement urbain durable*, [Format électronique] No.16 : 179-211.
- GWIAZDZINSKI, Luc (2011) « La ville malléable », dans : REBOIS, Didier (dir.) *Thème European 12 : La ville adaptable*. Paris : European, 8-11.
- GWIAZDZINSKI, Luc (2002) *La ville 24 heures sur 24*. Paris : l'Aube Datar.
- KRONENBURG, Robert (2007) *Flexible: une architecture pour répondre au changement*. Paris : Norma.
- LEFEVRE, Henri (1992) *Éléments de rythmanalyse: introduction à la connaissance des rythmes*. Virginie : Syllepse.
- PAQUOT, Thierry (2008) *L'art de la sieste*. Paris : Zulma.
- PAQUOT, Thierry (2001) *Le quotidien urbain, essais sur les temps des villes*. Paris : La Découverte.
- PRADEL, Benjamin (2011) *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*. Sociologie. Université Paris-Est
- RAHM, Philippe (2010) *Environ(ne)ment ; Form and Function follow climate*. Milan : Skira Publishers.
- REVOL, Claire (2014) « La rythmanalyse lefebvrienne des temps et espaces sociaux, Ébauche d'une pratique rythmanalytique aux visées esthétiques et éthiques ». <http://rhuthmos.eu> (page consultée le 10 décembre 2015).
- REVOL, Claire (2013) « Kevin Lynch et Henri Lefebvre, penseurs de l'expérience esthétique des rythmes de l'environnement urbain ». <http://rhuthmos.eu> (page consultée le 20 avril 2015)
- REVOL, Claire (2012) « Rythmes et urbanisme. Pour une approche esthétique du dynamisme urbain ». <http://rhuthmos.eu> (page consultée le 10 décembre 2015).
- SCHAEFFER, Olivier, Schumacher et Vogt (2010) *Move - Architecture in motion – Dynamic Components and Elements*. Allemagne : Birkhauser.
- VAN EYCK, Aldo (2006) *Collected Articles and Other Writings*. Pays-Bas : Sun Publishers.
- VON MEISS, Pierre (1993) *De la forme au lieu, une introduction à l'étude de l'architecture*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes

annexes

A.1 planches telles que présentées à la critique finale



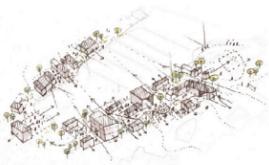
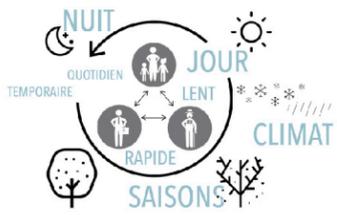
les rythmes des seuils /

réécrits des temporalités aux abords du bassin Louise

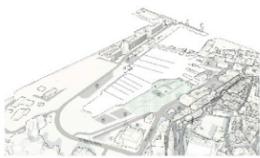
« ces lieux ont cela de magique que mille histoires les tissent »
- Gaudin, 1992

Le projet de hautes au bassin Louise explore le seuil dans ses capacités expansives afin de répondre aux mouvements dans la ville, aux rythmes qui s'entremêlent, aux temporalités qui se chevauchent. Il propose des pistes pour habiter le temps en se laissant modeler par les paysages qui évoluent au rythme des saisons et l'activité urbaine qui se déploie. Une offre alimentaire bonifiée et des habitations variées tracent les contours d'un milieu de vie qui aborde le mouvement dans ses dimensions esthétiques et poétiques pour célébrer le passage du temps, stimuler les sens et accueillir les possibles.

- par **Wronique Berns-Fugère** -



- bouillonnement de la vie communautaire urbaine -



- le bassin Louise -



- ses seuils actuels -



- dilatation des seuils -



- seuils malléables -



- pôles d'activités -



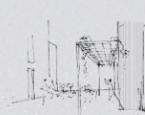
- usages spontanés -



- seuil urbain -



- seuil d'activité -



- seuil partagé -



- seuil intime -



- seuil de plaisance -



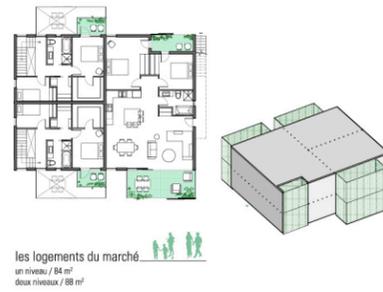
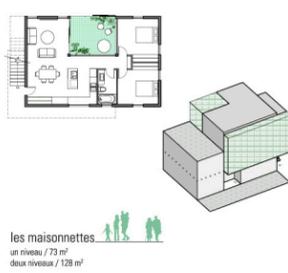
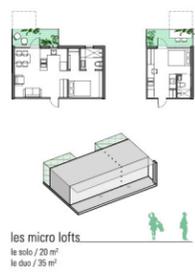
/usages

- | | |
|--|--|
| 1 circulation, jardins verticaux et plateformes habitables | 10 confort |
| 2 espaces flexibles | 11 passivité |
| 3 résidences de caractère | 12 bureaux et usages commerciaux |
| 4 habitations | 13 commerces de proximité |
| 5 salles de spectacle | 14 garderies |
| 6 ateliers d'art ou d'arts | 15 salles de sport |
| 7 espaces polyvalents | 16 salles communales et équipements sportifs |
| 8 boulangerie café | 17 restaurants |
| 9 équipement | |



- le jardin fruitier
- les serres et terrasses vertes
- la promenade
- le grand hall
- le seuil de plaisance
- les parcs de poche
- les parcs privés
- l'esplanade
- la place de la famille
- les coeurs d'îlots verts

A.1 planches telles que présentées à la critique finale



- /usages**
- 32 restaurant gourmet
 - 33 terrasse végétalisée
 - 34 serres de production
 - 35 terrasses communes
- T1 les micro lofts
T2 les petites en rangée
T3 les maisonnettes
T4 les logements du marché

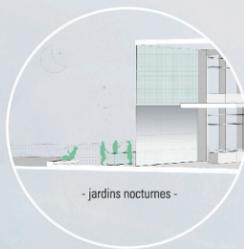
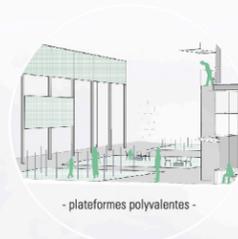


- /usages**
- 27 salles de dégustation
 - 28 zone de préparation
 - 29 serres
 - 30 serres de stockage et potagers privés
 - 31 bureaux locaux
- T1 les micro lofts
T2 les petites en rangée
T3 les maisonnettes
T4 les logements du marché



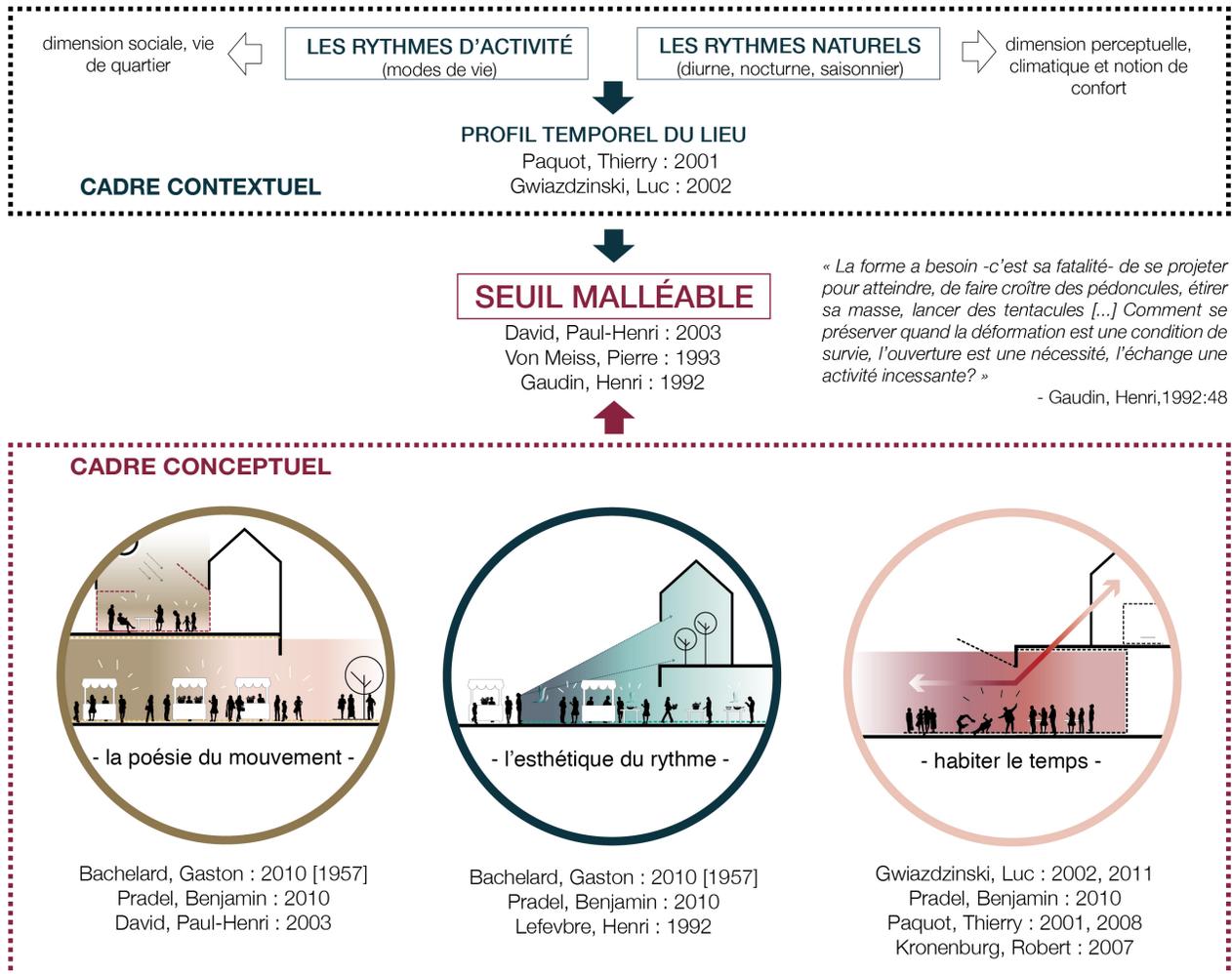
- /usages**
- 18 espace de diffusion / exposition
 - 19 horticulture 2de niveau
 - 20 terrasses suspendues
 - 21 états spontanés
 - 22 salle à manger commune
 - 23 cuisines ateliers serres
 - 24 librairie commune
 - 25 salon de thé
 - 26 espace polyvalent
- T2 les petites en rangée
T3 les maisonnettes

A.1 planches telles que présentées à la critique finale



A.2 carte conceptuelle

ÉCHELLES DU TEMPS



A.3 Photographies du contexte : entre ville et fleuve

